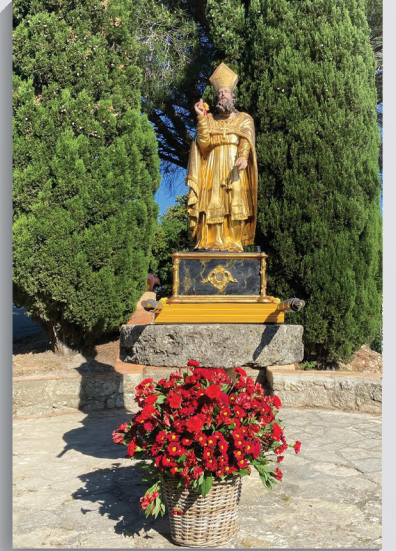


MAGAZINE



S O M M A I R E

- 4 ÉDITORIAL
- 6 FINANCES
- 10 RESSOURCES HUMAINES
- 12 CADRE DE VIE
- 18 MAM
- 20 MSP
- 22 AGRICULTURE
- 24 FÔRET ET ESPACES NATURELS
- 28 ENVIRONNEMENT
- 32 ÉCOLE ET JEUNESSE
- 38 SÉCURITÉ
- 44 COMMUNICATION
- 48 ACTION SOCIALE
- 52 ASSOCIATIONS
- 54 SENIORS
- 55 EXPRESSION POLITIQUE



Mairie du Plan de la Tour

Place Maréchal Foch
83120 Le Plan de la Tour

Ouvert du lundi au vendredi
8h30 - 12h et 15h30 - 17h30

04 94 55 07 55

mairie@plandelatour.net

Village le Plan de la Tour
www.leplandelatour.fr

Application : Le Plan de la Tour



Mairie du Plan de la Tour
représentée par son Maire
Laurent Giubergia
Place Maréchal Foch
83120 Le Plan de la Tour

Directeur de la publication
et de la rédaction :
Laurent Giubergia

Photos :

Mairie de PLAN DE LA TOUR / Freepik

Conception graphique :
www.imagine-creative.fr

Impression :

PF-PRINT - 10 rue Félix Martin
83120 - Sainte-Maxime

Parution :

2^{ème} semestre 2025 - Magazine gratuit

Dépôt légal :

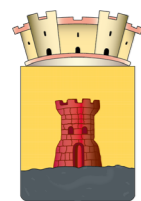
2^{ème} semestre 2025

ISSN :

3096-8712

Légende

- ✓ Projet réalisé
- ↻ Projet en cours de réalisation
- ✗ Projet non réalisé



Mairie

LE PLAN DE LA TOUR

Chères Plantouriannes,
Chers Plantourians,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver pour partager ensemble cette nouvelle revue qui dresse le bilan de ce mandat charnière pour l'histoire de notre village.

2020-2025 : Le début d'une nouvelle ère

2020 : Sur fond de crise sanitaire mondiale, les élections municipales du Plan de la Tour ont été marquées par la candidature de 4 nouveaux candidats, Madame le Maire sortant, n'ayant pas souhaité repartir pour un 5ème mandat. Les alliances « des frères ennemis » au soir du premier tour n'ont pas suffi pour renverser notre équipe « Ensemble pour notre esprit village » arrivée en tête des élections. Depuis 2020, mon équipe et moi-même œuvrons avec rigueur, pragmatisme et esprit d'équipe pour insuffler à notre village une nouvelle dynamique afin d'aborder les nombreux défis qui se présentent à nous et ce malgré les difficultés propres à tout mandat. Le monde change, notre pays et notre société changent. Et comme notre village, nous changeons nous aussi. **« Ce premier mandat n'est certainement pas celui du confort, il est celui du changement et du courage avec le sens des responsabilités qui en découle ».**

Le plus difficile, c'est de rompre avec les habitudes ancrées depuis des décennies, et pour bon nombre d'entre elles devenues comme des avantages personnels acquis au fil du temps, parfois à l'encontre de l'intérêt général. « Cette nouvelle ère a nécessité que je prenne certaines décisions qui, à court terme, n'ont pas toujours fait l'unanimité, mais qui se sont avérées nécessaires pour relever les nouveaux défis économiques, environnementaux, technologiques, sociétaux et sécuritaires qui se sont présentés et qui se présenteront à nouveau à nous ».

Guidés par l'intérêt général, avec mon équipe, nous avons choisi d'agir plutôt que de subir. Nous nous étions engagés depuis le début de mon mandat à travers un programme électoral que nous avons élaboré tous ensemble, eh bien à ce jour 85% des actions promises sont réalisées ou sont déjà engagées. **Nous vous l'avons dit, nous l'avons fait.**

Notre politique annoncée dès le début du mandat, basée sur la maîtrise de l'urbanisme et le renforcement des services sur notre commune, reste la même. C'est cette vision future concernant l'aménagement de notre territoire qui nous a amenés à prendre de nombreuses décisions politiques qui, pour certaines, marquent

déjà le quotidien et pour d'autres, marqueront de leurs empreintes le Futur de notre Commune.

- **PLU** : Maîtrise de l'urbanisme grâce au maintien du PLU existant ayant pour but de ne pas dépasser la barre des 3500 habitants avant 2030. Le dernier recensement officiel de référence entré en vigueur au 1er Janvier 2025 fait état d'une population totale de 3125 Habitants.

- **RD 44** : Pas de contournement par notre village : dès le début de mon mandat, je me suis opposé formellement à l'ouverture de la circulation aux «19 tonnes», que me demandaient les services routiers du Département du Var.

Tant que je serai Maire, il n'y aura pas de transit routier des camions de plus de 13T sur cette RD44 qui restera un itinéraire touristique.

- **Maintien et Développement des services à la personne sur NOTRE commune :**

- Création d'un PÔLE SCOLAIRE et ANIMATIONS, d'un DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, du service des demandes de PASSEPORTS et de CARTES D'IDENTITÉS par notre service État-civil ;
- Mise en place de l'AIDE AU TRANSPORT EN BUS proposée aux membres du CCAS ;
- Maintien de la POSTE et de la DECHETTERIE avec notamment une augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture de ces deux services ;
- Rénovation complète de la crèche ;
- Création programmée de la MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE et d'une MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES, et bien d'autres services...

Notre collectivité est aujourd'hui plus solide, plus moderne avec des finances parfaitement maîtrisées et résolument tournée vers l'avenir mais toujours sans trahir nos racines. Nous sommes et nous souhaitons rester un village rural.

Le Maire

L. Gubergia

Ce magazine revient sur l'ensemble des actions menées depuis le début du mandat, en mettant en lumière les réalisations concrètes et les projets engagés.



FINANCES

SITUATION FINANCIÈRE COMMUNE LE PLAN-DE-LA-TOUR ANNÉES 2020 à 2024

Le Mot du Maire :

Lors de notre arrivée en 2020, nous avons hérité d'une situation financière saine, gérée durant 25 ans par l'ancien Maire, Madame Florence BRUN-LANLIARD et ses différentes équipes municipales.

À ce jour, nous avons réalisé une excellente gestion des finances communales malgré de fortes contraintes économiques et conjoncturelles.

Grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à l'évolution de nos recettes fiscales, nous bénéficions d'une capacité d'investissement importante nous permettant de financer les nombreux projets à venir pour notre village sans mettre en difficulté les finances de notre commune.

Fort de mon expérience de chef d'entreprise, je suis fier du résultat mené par un travail collectif entre élus, agents de la commune et de la Communauté de Communes, avec son service fiscalité, et suis serein pour l'avenir de notre village.

L. Gubergia

Rappel de l'environnement socio-économique de la commune

- 3125 habitants.
- 53 % de foyers non-imposables, légèrement au-dessous de la moyenne régionale qui est de 54 % des communes entre 2000 et 3500 habitants.
- Un revenu fiscal moyen de 35 438 €, plus élevé que la moyenne régionale qui s'élève à 33 128 €.
- 2603 logements dont 30 % de résidences secondaires (contre 20 % de moyenne régionale).

De façon générale, les principaux indicateurs financiers se sont améliorés sur les 5 dernières années écoulées, de 2020 à 2024, **comme le montre l'analyse de synthèse complète réalisée par la Conseillère aux décideurs locaux du Golfe de Saint-Tropez** que vous trouverez ci-dessous.

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023 / 2024	2020 / 2024
Produits réels de fonctionnement	3 575 055	3 503 168	3 828 519	4 215 831	4 601 242	↗	9,1 %	28,7 %
Charges réelles de fonctionnement	2 978 740	2 985 036	3 178 692	3 212 977	3 468 115	↗	7,9 %	16,4 %
Capacité d'autofinancement brute	596 314	518 132	649 828	1 002 853	1 133 127	↗	13,0 %	90,0 %
Capacité d'autofinancement nette	544 411	465 026	585 030	934 472	1 064 136	↗	13,9 %	95,5 %
Dépenses d'équipement	1 042 090	454 817	1 192 597	680 219	495 619	↘	-27,1 %	-52,4 %
Dettes financières	770 187	716 836	883 145	814 763	745 772	↘	-8,5 %	-3,2 %
Fonds de roulement	1 038 816	1 375 470	1 497 089	2 221 119	3 686 854	↗	66,0 %	254,9 %
Trésorerie	1 337 696	1 788 158	1 903 056	2 629 757	3 872 101	↗	47,2 %	189,5 %

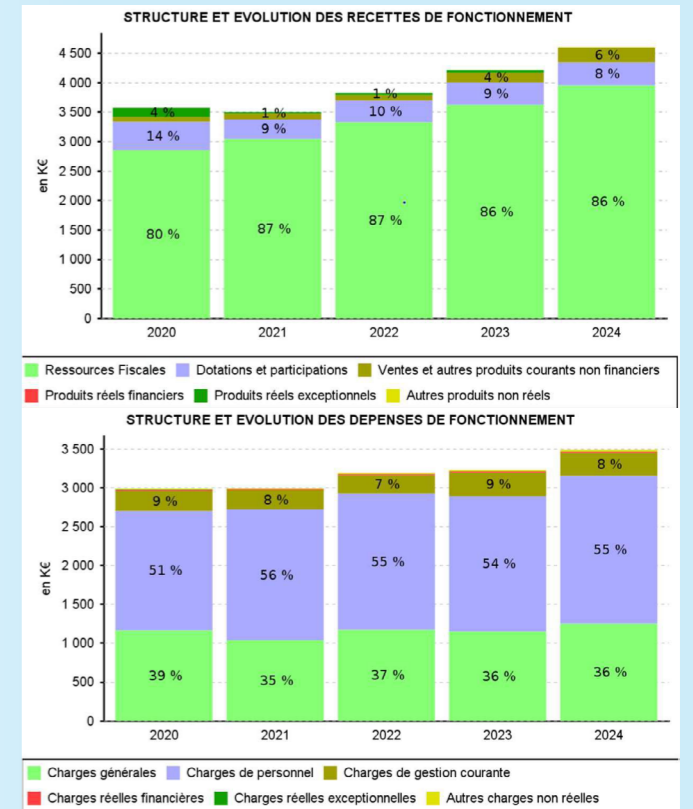
Les recettes de fonctionnement ont augmenté plus vite que l'ensemble des charges.

En €	Évolution des produits et charges réels					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023 / 2024	2020 / 2024
Produits réels de fonctionnement	3 575 055	3 503 168	3 828 519	4 215 831	4 601 242	9,1 %	28,7 %
Ressources fiscales	2 852 338	3 049 330	3 330 790	3 626 010	3 956 701	9,1 %	38,7 %
Dotations et participations	487 114	326 231	366 782	378 482	390 471	3,2 %	-19,8 %
Autres produits	235 603	127 607	130 946	211 339	254 071	20,2 %	7,8 %
Charges réelles de fonctionnement	2 978 740	2 985 036	3 178 692	3 212 977	3 468 115	7,9 %	16,4 %
Charges de personnel	1 537 235	1 682 882	1 754 042	1 739 869	1 903 050	9,4 %	23,8 %
Subventions, participations et contingents	170 072	154 909	141 340	217 078	205 454	-5,4 %	20,8 %
Charges financières	13 704	12 204	12 985	15 233	15 870	4,2 %	15,8 %
Autres charges	1 257 729	1 135 040	1 270 324	1 240 797	1 343 741	8,3 %	6,8 %

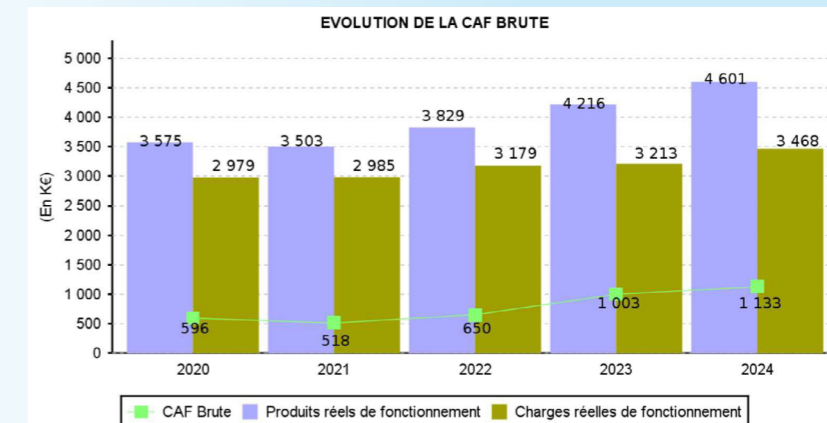
FINANCES

Sur la période 2020/2024, les recettes de fonctionnement ont augmenté plus vite que les charges de fonctionnement, malgré la baisse de 18 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Représentant 86 % des sources de financement de la commune, les ressources fiscales ont ainsi progressé de 38,7 % en 5 ans, en raison d'une revalorisation cumulative de 16 % des bases foncières taxables aux impôts locaux depuis 2020, de la dynamique des produits de taxe communale sur les droits de mutation en période post-covid avant le ralentissement du marché immobilier au printemps 2022, puis de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au taux de 30 % à compter de 2024.

Du côté des charges, ce sont les dépenses de personnel qui ont le plus augmenté (+23,8 % en 5 ans), passant ainsi de 51 % des charges en 2020 à 55 % en 2024. Rapportées au nombre d'habitants, elles se situent à la moyenne des communes régionales comparables démographiquement, avec un montant de 611€ par habitant en 2024. Il faut rappeler le contexte marqué par les mesures gouvernementales qui ont généré des dépenses supplémentaires dans ce domaine (augmentations de la valeur du point d'indice et du SMIC, et revalorisation indiciaire des agents B et C).



Un excédent de recettes mobilisables pour financer de nouveaux investissements et rembourser les emprunts.



Quand la collectivité a perçu ses recettes de fonctionnement et réalisé ses dépenses de fonctionnement, il reste un surplus qu'on appelle épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) qui sert à financer ses propres besoins, tels que les investissements et le remboursement de dettes.

La situation idéale est de dégager une forte épargne sans toutefois peser de façon trop importante sur les bases fiscales.

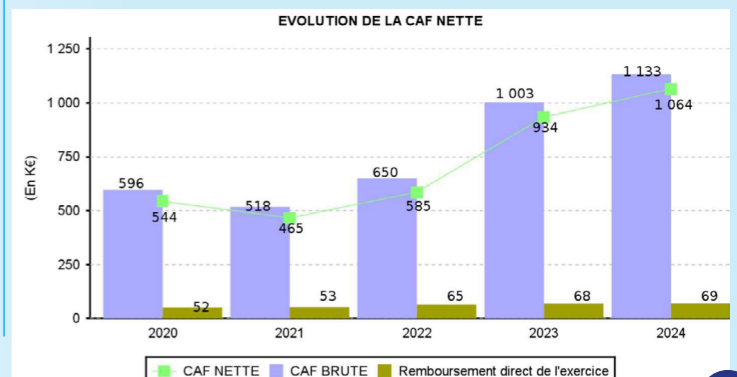
Cet autofinancement annuel disponible est ainsi passé de 596 K€ en 2020 à 1 133 K€ en 2024, soit une progression de 90 %.

Rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, le taux d'épargne brut de la commune est de 25 % en 2024, à un niveau confortable et bien plus favorable que la moyenne des communes régionales comparables (16%).

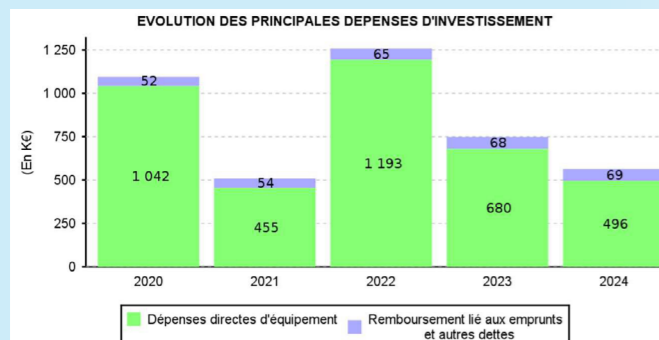
25 % (soit 1 133 K€) de recettes réelles de fonctionnement ne sont ainsi pas consommées par les dépenses réelles de fonctionnement.

Du fait d'un faible endettement, l'épargne nette diminuée du remboursement d'emprunt en capital suit une évolution comparable à l'épargne brut, passant de 544 K€ à 1 064 K€.

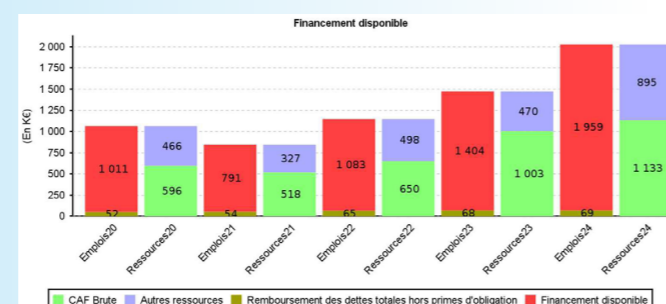
Elle représente le financement disponible pour les dépenses d'investissement.



Des dépenses d'investissement financées intégralement par des ressources propres



De 2020 à 2024, plus de 3,8 M€ de dépenses d'équipement ont été réalisées, financées intégralement par les ressources propres de la commune : l'épargne nette (3 593 K€), les subventions (890 K€), les dotations d'investissement (FCTVA et taxes d'aménagement pour 306 K€) ainsi qu'un don anonyme de 400 000 €.

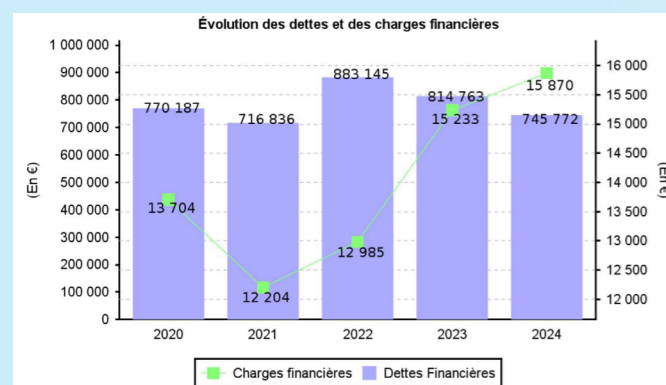


La commune a en effet disposé de 6,248 M€ sur 5 ans pour investir, hors emprunt.

La trésorerie disponible a progressé de 2,8 M€ en 5 ans, pour atteindre 3,8 M€ permettant le financement des projets importants à venir tels que : la Maison des Assistantes Maternelles, l'acquisition de locaux dans la Maison de Santé, l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation destiné à la location, l'importante réfection de notre voirie communale, la vidéoprotection et le passage en LED de l'éclairage public.

Ces réserves couvrent plus d'une année de charges de fonctionnement (388 jours), contre 173 en moyenne pour les communes comparables.

Un faible niveau d'endettement stabilisé entre 2020 et 2024

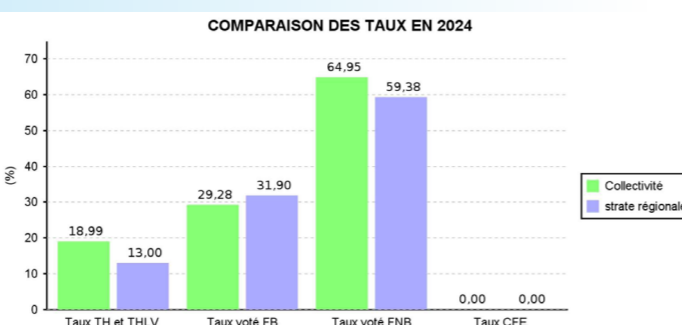


Les charges d'intérêts qui en résultent ont progressé de 15,8 % pour atteindre 15 870 €, soit 5 € par habitant contre 18 € en moyenne pour les communes comparables.

Une pression fiscale modérée avec des recettes en progression.

Les produits nets des impôts directs locaux perçus par la commune ont progressé de 28 % en 5 ans.

Leur répartition entre les différents impôts a été modifiée suite aux différentes réformes dont la suppression totale de la taxe d'habitation en 2021.



L'encours de dettes financières a diminué de 3,2 % en 5 ans pour se stabiliser à 745 772 €.

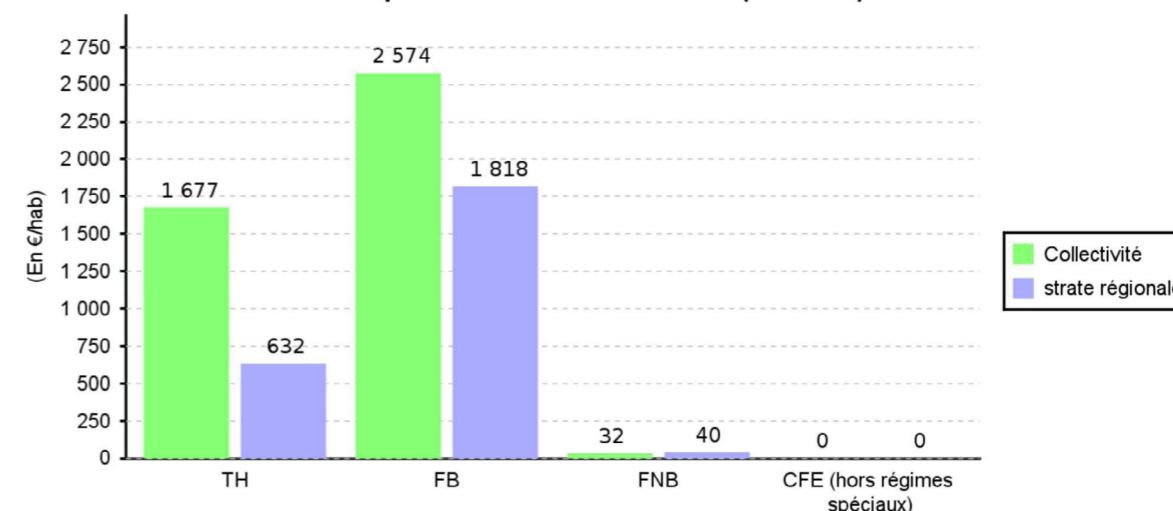
Sur l'ensemble de la période, l'endettement reste faible et maîtrisé avec une capacité de désendettement représentant moins de 8 mois d'autofinancement en 2024 et seulement 2 mois des produits réels annuels.

Un seul emprunt a été contracté en 2022 pour 230 000 €, portant le remboursement annuel en capital de 51 903 € en 2020 à 68 991 € fin 2024.

Entre 2020 et 2024, la commune n'a pas modifié ses taux d'imposition.

Depuis 2024, la commune a voté la majoration au taux de 30 % sur les cotisations de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, suite à la possibilité offerte par la législation aux communes situées en zone tendue immobilière.

Comparaison des bases en 2024 (en €/hab)



Les bases des ménages imposées à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont presque 2 fois plus élevées que celles des communes départementales comparables, du fait de la situation géographique, de la nature des logements et des revenus des résidents.

En conclusion

La situation financière de la commune est équilibrée sans augmentation d'impôt grâce au gel des taux de la part communale.

Sur les cinq ans écoulés, les dépenses ont été maîtrisées dans un contexte pourtant inflationniste et les recettes ont connu une belle progression, grâce à une fiscalité revalorisée de l'inflation et offrant de nouvelles marges de manœuvre.

Ces constats, renforcés par un faible endettement, font ressortir des indicateurs financiers tous satisfaisants.

Pour l'avenir, la commune dispose de marges de manœuvre en emprunt, et dans une moindre mesure en fiscalité.

La pression fiscale reste modérée comparée aux autres communes régionales de même importance.

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

Le Mot du Maire :

C'est avec une vision claire et responsable que dès le lendemain de mon élection, j'ai prioritairement engagé une réorganisation structurelle et fonctionnelle de l'ensemble des services de la commune.

J'ai tout d'abord organisé des rencontres individuelles avec chaque agent afin de faire connaissance d'une part et d'autre part, pour échanger sur le domaine de compétence de chacun, connaître leurs attentes mais également pour recueillir les points positifs et les points à améliorer dans leur poste sans oublier leurs souhaits d'évolution.

Avec la volonté de maintenir le personnel en place, j'ai proposé à un de nos agents de Catégorie A présent au sein de notre collectivité de prendre la direction générale des services. Madame Florence BUFFENOIR a accepté cette fonction et est, à ce jour, toujours la DGS des services.

Ce poste pourvu a permis de mettre en place un nouvel organigramme des services, approuvé par le Centre du Gestion du Var, ce qui n'était pas le cas lorsque notre équipe municipale est arrivée en Mairie.

L. Guibergia

Bien-être au travail

Le bien-être au travail est une priorité pour notre équipe municipale. Travailler dans de bonnes conditions est essentiel pour le bien-être de l'agent, ce qui lui permet de rendre un service public de qualité.

Aussi, de nombreuses actions ont été engagées :

- **Revalorisation du RIFSEEP** : un engagement pour plus d'équité dans le Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise de l'Engagement Professionnel.

La commune a révisé les attributions du régime indemnitaire en place depuis 2017 par une cotation des postes, afin de mieux valoriser les fonctions exercées par nos agents.

Consciente des disparités constatées dans l'attribution de cette indemnité à fonctions égales, la commune s'est engagée à réduire ces inégalités. Un lissage sur trois ans a ainsi été mis en œuvre, permettant une modulation progressive et équitable des montants versés, selon la situation de chaque agent.

ORGANIGRAMME

Création de différents pôles et référents attitrés :

Des responsables de chaque pôle ont été nommés et certains services regroupés, réaménagés ou créés :

- Création du Pôle Éducation, Animations, Vie associative et Bâtiments Publics dans un nouveau bâtiment réhabilité à cet effet, regroupant le Service des Affaires Scolaires, la Jeunesse, les Animations, le Monde Associatif, l'Entretien des Bâtiments Publics,
- Création du Pôle Affaires Générales et Citoyenneté regroupant l'Accueil, le Courrier, le Recensement Militaire, les Affaires Générales, l'État-Civil, le Cimetière et les Élections,
- Création du Pôle Aménagement du Territoire regroupant l'Urbanisme, les Services Techniques, la Commande Publique avec un nouveau service en charge de l'adressage et des dossiers de subventions,
- Création du Pôle des Finances avec l'embauche d'un agent supplémentaire,
- Création du Pôle de la Police Municipale : réaménagement des bureaux, création de vestiaires, d'une salle de visionnage de vidéosurveillance et renforcement des effectifs du service,
- Réaménagement complet du Centre Communal d'Action Sociale avec un point numérique et un bureau dédié aux permanences des différents partenaires sociaux,
- Réorganisation fonctionnelle du Pôle Petite Enfance-Crèche.

L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, IFSE, est versée mensuellement et récompense les responsabilités, la technicité, l'expertise, ainsi que les contraintes particulières liées à chaque poste. Son attribution est réexaminée régulièrement, notamment lors de changements de fonctions ou de promotions.

Cet engagement traduit la volonté de la collectivité de reconnaître justement le travail et l'investissement de chacun, dans un esprit d'équité et de respect.

- Augmentation de la part communale pour les tickets-restaurants :

Une première augmentation de la valeur faciale des tickets-restaurants de 7 à 8 euros a été faite au 1er janvier 2022. Puis à compter du 1er janvier 2024, la commune a augmenté sa participation à hauteur de 60 % sur la valeur nominale des titres-restaurants, contre 50 % auparavant. Ces mesures représentent un effort supplémentaire de la collectivité pour soutenir le pouvoir d'achat de nos agents.

À ce jour, près de 93 % des agents bénéficient de cet avantage, témoignant de son importance au quotidien et de son adéquation avec les attentes des personnels communaux.

À ce jour, près de 93 % des agents bénéficient de cet avantage, témoignant de son importance au quotidien et de son adéquation avec les attentes des personnels communaux.

Cette augmentation illustre notre engagement à améliorer les conditions de travail et le bien-être de chacun, dans un souci constant d'équité et de reconnaissance. Cela se traduit par la réhabilitation de certains locaux et mise aux normes réglementaires et l'acquisition de nouveaux équipements bureautiques.

Plan de formation

Un engagement fort pour la formation des agents

Au cours de ce mandat, la commune a fait preuve d'un engagement important en faveur du développement des compétences de ses agents, avec une augmentation exponentielle du nombre de jours de formation par agent. Cette dynamique traduit notre volonté de renforcer la professionnalisation et l'efficacité de nos équipes.

Une priorité particulière a été donnée aux agents de catégorie C, afin de leur offrir davantage d'opportunités et d'adaptation aux exigences de leurs missions.

Par ailleurs, la sécurité au travail a fait l'objet d'une attention renforcée. En effet, conformément à la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation des formations aux gestes de premiers secours, 80 % de l'ensemble des agents publics devaient être formés à ces gestes avant le 31 décembre 2021, objectif inscrit dans le cadre du quinquennat présidentiel. Notre commune a pleinement répondu à cette obligation, assurant ainsi la formation d'au moins 80 % de son personnel, garantissant un environnement de travail plus sûr pour tous.

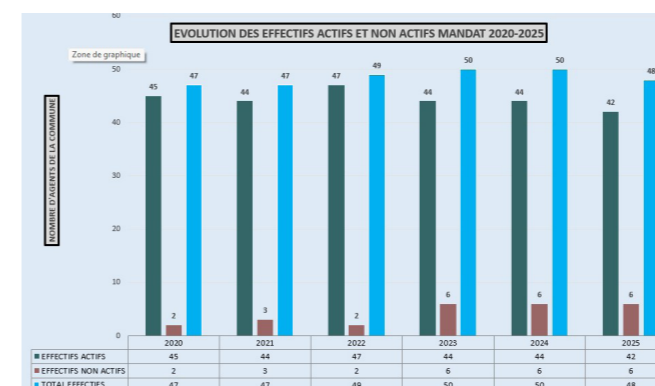
Effectifs :

Bilan des effectifs actifs et non actifs (2020-2025)

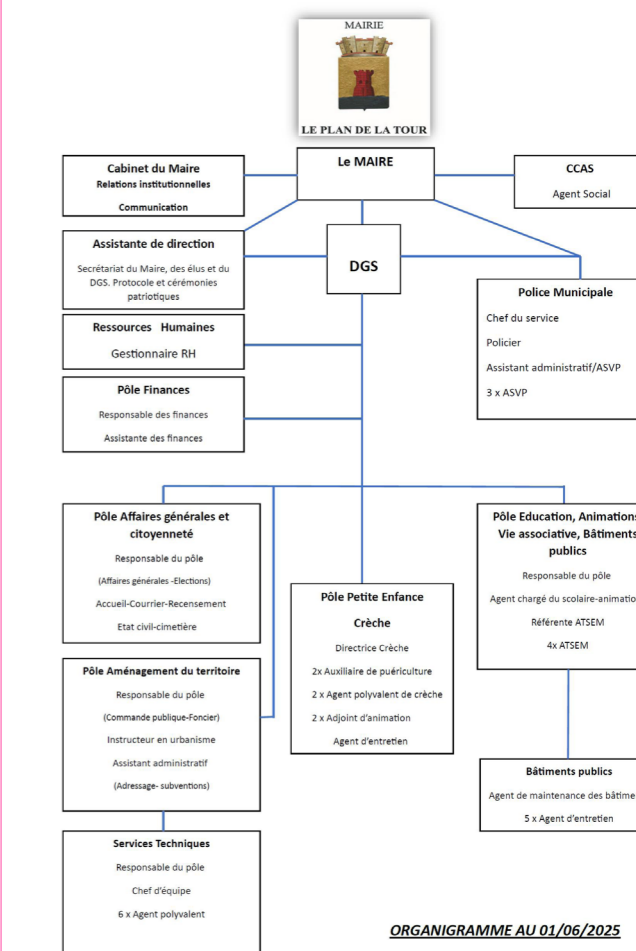
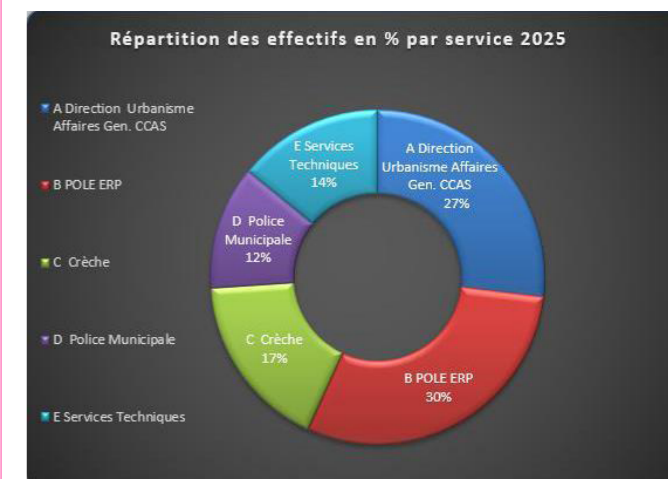
À l'heure de clore ce mandat 2020-2026, il est essentiel de revenir sur l'évolution de nos ressources humaines, un pilier discret mais fondamental au bon fonctionnement de notre collectivité. Les effectifs actifs et non actifs ont connu des variations au fil des années, reflet des réalités du terrain, des départs à la retraite, des recrutements, mais aussi des choix d'organisation. Sur la période, le nombre d'agents actifs est resté relativement stable, oscillant entre 42 et 47 agents.

Quant aux effectifs non actifs (agents en disponibilité, détachement ou longue maladie), leur nombre a légèrement augmenté, passant de 2 en 2020 à 6 en 2025.

Cette évolution témoigne d'un effort constant de maintien des effectifs opérationnels, malgré un contexte parfois contraint. Elle reflète aussi la nécessité de penser l'avenir en adaptant nos équipes aux besoins nouveaux, dans un cadre budgétaire et humain équilibré.



Ce bilan nous invite à poursuivre, avec détermination, une gestion rigoureuse et anticipatrice de nos ressources humaines, toujours au service de nos concitoyens.



ORGANIGRAMME AU 01/06/2025

CADRE DE VIE



Environnement et cadre de vie ont toujours été au centre de nos préoccupations et de nos actions, **il ne suffit pas de le dire, il faut le faire**, c'est pour cela que tous nos services travaillent en transversalité en tenant compte de ces enjeux.

✓ **Projet réalisé**

Aménagement des chemins communaux et ruraux.

Notre commune compte plus de 22 km de voies communales et plus de 58 km de chemins ruraux.

Nos 6 agents des Services Techniques s'occupent au quotidien des divers travaux d'entretien :

- Curage des ruisseaux, nettoyage des buses de traversée de voirie ;
- Élagage, nettoyage et broyage des végétaux encombrant nos voiries ;
- Réfection de pistes et chemins avec apport de matériaux et traitement avec engins de terrassement ;
- Travaux d'urgence, déblaiement d'arbres, nettoyage des voiries suite aux diverses intempéries ...

Pour les travaux les plus importants, des marchés publics sont lancés régulièrement pour la réfection de la voirie publique. Depuis 2020, nous avons pu procéder à la réfection complète de chemins et voies communales, notamment :

- Piste des Martins (1,3 km)105 500€ TTC
- Rue Philibert Perrin (450 m)..... 6 200€ TTC
- Groupe Scolaire (parking aire de jeux et parking enseignants)10 800€ TTC
- Pré d'Icard (1,2 Km)Financement CCGST
- Chemin de la Plane (800m).....33 350€ TTC
- Chemin du Jas Rout (1^{ère} phase de la rénovation).....39 000€ TTC
- Chemin du Balltrap28 650€ TTC
- Chemin Escarrayas (gué + voirie).....68 000€TTC
- Abords du stade.....31 500€ TTC
- Chemin de Guillaubet (gué+voirie).....10 500€ TTC
- Réfection du gué Prat-Bourdin68 000€ TTC
- Réfection du gué Chemin de la Tour..... 7 500€ TTC
- Rue de Pétiache.....7 100€ TTC

D'autres rénovations de pistes sont prévues dans les mois à venir.

Des travaux sur le pluvial ont également été réalisés sur les chemins de la Frisade, de l'Aire du Pin, des Brugassières, au niveau de la rue Philibert Perrin, de la rue Jean Jaurès et du hameau du Revest, ainsi que des travaux d'aménagement de locaux pour les poubelles (Le Vernet, Les Prés).

Des aides financières du Département ont été obtenues pour la réalisation d'une partie de ces travaux.

CADRE DE VIE

✓ **Projet réalisé**

Aménagement de l'ensemble des parkings, tous GRATUITS.

La première phase de la réfection du parking Foch est terminée. C'est plus de 100 places matérialisées au sol par des rondins de bois qui permettent une optimisation du stationnement. (40 500€ TTC). La deuxième phase relative à des travaux de végétalisation (41 500€ TTC), subventionnés par la Région, vient de se terminer.

Une station de réparation des vélos a également été installée à l'entrée du parking, avec l'aide financière de la Région Sud PACA et de l'ADEME.

✓ **Projet réalisé**

Parking des écoles.

Plusieurs aménagements ont été réalisés, notamment :

- Pose de barrières et potelets ainsi que divers marquages au sol pour assurer la sécurité des enfants et des parents aux abords des deux entrées du groupe scolaire : 15 000€ TTC
- Pose de coussins berlinois au niveau du passage piétons de l'école, côté aire de jeux : 2 600€ TTC
- Création de places de parking réservées à la crèche, dédiées aux enfants et aux parents
- Création de places réservées pour les personnes à mobilité réduite
- Pose de caméras de vidéosurveillance (x2)
- Installation de l'éclairage LED aux parkings des écoles/crèche et rue Perosa Argentina : 58 000€ TTC

✓ **Projet réalisé**

Parking de covoiturage Rue des Hoirs.

Aménagement du parking en vue de la création d'une aire de covoiturage (138 000€ TTC), avec un projet de station de réparation des vélos. Un confortement du talus en gabions, avec pierres du pays, a permis d'agrandir la plateforme du parking. Les travaux sont subventionnés par le Département du Var, la Région Sud PACA et la CCGST.

Des travaux de réfection du parking du XV^{ème} corps sont prévus à l'automne 2025, ainsi que l'aménagement d'un parking à proximité du lotissement de l'Aire du Pin.

✓ **Projet réalisé**

Adduction d'eau.

À ce jour, sur notre commune, de nombreux hameaux et lieux-dits ne sont toujours pas alimentés en eau de ville ! Ce qui, au vu des conditions climatiques actuelles et à venir, pose de nombreux problèmes, d'une part en raison des approvisionnements par camions citernes qui sont parfois très difficiles et d'autre part, ce qui est bien plus grave, en raison de la sécurité incendie qui ne peut être assurée par manque de bornes à incendie.

De très nombreux investissements sont engagés par notre municipalité ainsi que l'intercommunalité avec qui nous partageons ces compétences.

Le réchauffement climatique nous impose de répondre avec réactivité à de nouvelles problématiques. L'alimentation en eau potable en est une pour bon nombre de nos administrés, et nous assumerons tous les investissements à la charge de la commune pour y remédier et ainsi améliorer le cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire.

Nous pouvons vous annoncer que de nombreux hameaux et lieux-dits sont désormais alimentés en eau potable : **Courruero, chemins du Magnan, de la Terre Rouge, de la Planète et du Jas Rout.**

La commune a quant à elle, participé au financement de la pose des bornes à incendie permettant d'assurer la défense contre les risques de feux de forêts.

Montant total des travaux réalisés par la commune.....16 800.00 TTC

De nombreux investissements sont à venir très prochainement pour répondre aux besoins sur l'ensemble de la commune :

Les Barrets, le Prunier : marché de travaux en cours d'attribution.

Hameau du Vernet : études en cours

✓ **Projet réalisé**

Éclairage public.

travaux réalisés par TE 83 SYMIELEC.

Parking de la Plane : travaux terminés. Installation de l'éclairage public (44 000€ TTC). Montant à la charge de la commune : 36 660€ TTC

Modernisation du parc de l'Éclairage Public (EP) : travaux en cours. Passage au LED, en 2 tranches (179 790€ TTC)

Montant à la charge de la commune : 98 061€ TTC

Éclairage stade de football : travaux terminés. Rénovation de l'éclairage du stade (105 000€ TTC)

Montant à la charge de la commune : 79 667€ TTC

Éclairage tennis : Rénovation validée et imminente de l'éclairage des courts de tennis (55 000€ TTC)

✓ **projet réalisé**

Piétonnier RD44.

Aménagement d'un trottoir le long de la RD44 entre la cave coopérative et le hameau du Préconil pour sécuriser le cheminement des piétons vers le centre village + création d'îlots sur la voirie pour réduire la vitesse : travaux réalisés par l'entreprise STG pour 216 000€ TTC.

Travaux subventionnés par le Département du Var à hauteur de 100 000€ et par la CCGST pour un montant de 36 786€.

Création éclairage public par TE 83 SYMIELEC pour 75 000€ TTC.

✓ **Projet réalisé**

Rénovation des toilettes publiques.

C'est un accueil de qualité pour nos visiteurs, notre commune bénéficie d'un attrait exceptionnel ; le marché hebdomadaire du jeudi, et nos 78 manifestations annuelles rendent indispensables des toilettes publiques de qualité et parfaitement entretenues.

Montant total des travaux 22 450€ TTC

✓ **Projet réalisé**

Poursuite de l'aménagement des allées du cimetière.

Notre cimetière reste un lieu de mémoire et de recueillement auquel nous attachons toutes et tous une attention particulière.

Malgré toutes les difficultés et les nombreuses contraintes règlementaires qui caractérisent ce lieu, nous nous attachons à assurer un entretien des plus minutieux. C'est la raison pour laquelle, afin de répondre aux différentes réglementations, nous avons élaboré un règlement intérieur, en vigueur depuis le 1er Janvier 2023.

Ce dernier va permettre à l'ensemble des concessionnaires de mieux aborder leurs obligations concernant l'entretien et les travaux qui leur incombent.

Pour maintenir une bonne tenue de ce lieu, nous avons également entamé une action de reprise des concessions dites « abandonnées ».

Une procédure longue de 18 mois a été lancée pour retrouver les propriétaires des plus vieilles concessions afin qu'ils réalisent les différents travaux d'entretien nécessaires.

✓ **Projet réalisé**

Mise à disposition d'une équipe dédiée uniquement à l'entretien quotidien du village.

L'entretien quotidien du village est une nécessité que nous ressentons tous fortement.

La Commune a donc fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse plus performante et plus économique en eau, en électricité etc.
.....105 000€ TTC

Au quotidien, c'est moins de nuisances sonores, moins de pollution grâce à la consommation de carburant divisée par deux, c'est également le recyclage de l'eau qui est réalisé pendant l'utilisation de cette nouvelle balayeuse.

Pour l'entretien des espaces verts, nous venons également d'investir dans du petit matériel électrique bien moins bruyant3 800€TTC

Vous pouvez le constater au quotidien, notre Pôle Technique, composé seulement de 6 agents municipaux, œuvre tous les jours à l'entretien et à

l'embellissement du cadre de vie du village et de ses hameaux.

En plus des travaux prévus à notre programme, de nombreux aménagements ont eu lieu ou sont en cours de réalisation :

Quelques travaux de rafraîchissement depuis notre arrivée :

• **Carrefour des 4 chemins** : Réfection de la façade,4 500€ TTC

• **Foyer des Campagnes** : Pose d'une climatisation réversible par pompe à chaleur.....2 800€ TTC

• **Ancien Presbytère** : Pose d'une climatisation13 800€ TTC

• **Réaménagement complet des locaux de la Police Municipale et du Centre Communal d'Action Sociale**17 000€ TTC

• **Aménagement du boulodrome** : Réfection de l'accès véhicules au jeu de boules, création d'une aire de pique-nique, et pose de nouvelles poubelles complémentaires.....11 400€ TTC

• **Rénovation complète de l'éclairage par LED et remplacement du tableau de commande**.....37 500€ TTC

• **Aménagement du stade de Football** : Pose de nouveaux portillons d'accès et remise aux normes des grillages de protection de l'aire de jeu. Réfection en bitume du parking de la buvette.42 000€ TTC

• **Aménagement des installations des courts de tennis** :

Création de tribunes en béton. Création d'un mur de protection. Remise en état de l'ensemble des aires de jeu, et des grillages de protection avec la pose d'un portillon d'accès pour les piétons.....22 800€ TTC

Remise en état complète des revêtements des 4 courts de tennis12 000€ TTC

• **Aménagement de l'aire de jeux à l'entrée de l'école élémentaire** pour améliorer le confort des usagers.

• **Karaté** : aménagement d'un nouvel accès pour les piétons.

• **Maçonnerie** : réfection du mur de soutènement des jardins partagés Saint-Martin :24 100€ TTC.

• **Lotissement « la Buon Aigo »** : Remplacement complet du terrain multisport de type **CITY STADE**. Le projet consiste à réaménager toute

CADRE DE VIE

cette zone verte pour en faire un lieu multisports, une aire de pique-nique et de détente ouverte à tous.

Les travaux de réhabilitation du city-stade ont été réalisés par l'entreprise KASO PROVENCE MEDITERRANEE pour un montant de : 65 500€ TTC.

Mise en sécurité du city-stade et de la zone verte par la pose d'une caméra de vidéosurveillance reliée au CSU de la commune.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SNEF pour un montant de 17 950€ TTC.

Nous avons obtenu une subvention au titre de la DETR (Dotation de l'État destinée aux Territoires Ruraux) pour.....35 000€ TTC

Le projet consiste également à la mise en sécurité du city ainsi que de la zone verte par la pose d'une caméra de vidéosurveillance reliée au CSU de la commune.

Mise en sécurité de l'espace « Nature » ;

180m de grillage et barrières.....8 900€ TTC

Réalisation d'un dos d'âne pour sécuriser la voirie d'accès.4 700€ TTC

Réhabilitation de la volière en abri de loisirs : 37 743€ TTC.

Travaux subventionnés par le Département du Var.

Travaux sur les bâtiments communaux :

- Réfection de la toiture du local CCFF : 24 000€ TTC.

Travaux subventionnés par le Département du Var : 16 000€

- Réfection de la toiture du logement social de La Poste : 46 022€ TTC. Travaux subventionnés par le Département du Var.

- Réfection de l'appartement social de la Maison Sigallas, Rue Jean Moulin. - Travaux de peinture : Foyer des Campagnes, Ancien Presbytère.

• **Crèche** : Inaugurée en 2004, la rénovation de notre crèche municipale devenait donc indispensable pour répondre aux nouvelles préconisations de la PMI (Protection Maternelle Infantile) mais également pour optimiser au mieux l'espace afin d'accueillir un plus grand nombre d'enfants tout en améliorant la qualité de l'accueil de nos Pitchouns et les conditions de travail de nos agents.

Changement du mode de chauffage : 24 650€ TTC. Travaux subventionnés par France Relance.

Montant total des travaux de réhabilitation : 311 270€ TTC (travaux + maîtrise d'œuvre). Travaux subventionnés par le Département du Var et la CAF du Var.

Réfection du sol souple de la cour extérieure de la crèche : 15 800€ TTC. Travaux subventionnés par le Département du Var.

• **Pôle Scolaire Animations Sportives et Culturelles** : La rénovation complète de l'ancien logement de direction du groupe scolaire a permis de réunir sur un même lieu d'échange et de partage, l'ensemble des services communaux dédiés aux affaires scolaires, mais également les différentes associations sportives et culturelles.

Le montant total de ces travaux s'élève à247 041€ TTC dont 100 000 € de subvention du Conseil Départemental.



CADRE DE VIE

COSMA

Le projet de Contournement Ouest de Sainte-Maxime (COSMA) est un sujet de préoccupation majeur, notre cadre de vie en dépend. Est-ce un projet à l'abandon ? Notre voix est-elle entendue ?

TOUS SOLIDAIRES ! Ce projet, qui date depuis plus de 40 ans ne concerne pas uniquement la Commune de Sainte-Maxime. Toutes les Communes sont concernées et doivent faire face au problème de la mobilité sur l'ensemble du territoire du Golfe de Saint-Tropez, qui ne fait que s'aggraver tout au long des années.

La loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, dite loi LOM, a invité les Communautés de Communes à se prononcer sur la prise de compétences relatives à l'organisation de la mobilité dans les territoires. Les Maires des 12 communes du Golfe de Saint-Tropez ont fait le choix d'accepter ce transfert de compétences.

Dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifiée, qui est en cours de développement, un bureau d'études vient à nouveau de solliciter l'ensemble des communes pour recenser les besoins et les priorités de chacun.

Ce travail va permettre de proposer un ensemble de solutions diverses (pistes cyclables, transports en commun, transport maritime...). Nous sommes toutes et tous bien conscients que les différents aménagements qui vont découler de ces études devront être engagés au plus vite pour désengorger l'ensemble de notre territoire.

RAPPEL

À travers le SCOT intercommunal en vigueur (Schéma de Cohérence Territoriale), la RD44 reste inscrite comme un itinéraire touristique et nous comptons bien qu'elle le reste, tout en conservant son caractère rural qui caractérise si bien notre village.

Notre position est claire, pas de contournement par notre village !

Nous comptons sur vous tous pour vous mobiliser dans ce combat capital pour l'avenir de notre village.

Est-ce que le COSMA verra le jour ?

Personne ne peut s'y engager, mais tant que je serai Maire je mettrai tout en œuvre comme je l'ai fait depuis le début de mon mandat pour m'opposer au « Plan B » du passage par Le Plan de la Tour.

Nous nous y étions engagés : nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier particulièrement délicat pour notre commune.

• Nouveaux locaux sportifs à Mouisy :

Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction de locaux sportifs associatifs : ONARCHITECTURE : 53 520€ TTC

Etudes de projet en cours.

• Projet Maison de la Culture :

Préparation en cours du marché public de maîtrise d'œuvre.

• Autres achats réalisés :

Achat d'un panneau d'affichage électronique en 2023.

Achat d'un véhicule 4x4 CCF.

Sécurité : gilets pare-balles et alarme anti-intrusion école.

Défibrillateurs.

• Autres projets :

Nouveau logiciel à la crèche avec pointeuse.

Sécurité : radars pédagogiques + 4ème tranche de vidéoprotection.

Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE).

✓ Projet réalisé

Assainissement.

• **Station du Revest :** Travaux réalisés : remplacement complet de la station d'épuration par l'entreprise STG : 125 000€ TTC sur le budget assainissement. Travaux subventionnés par l'Agence de l'eau RMC.

• **Entretien du réseau d'assainissement :** changement des regards-tampons de visite.

• **Mise en conformité des réseaux d'assainissement :**

Réhabilitation des regards : 136 500€ TTC.

• **Assainissement du Vernet :** en cours : validation administrative et financière du projet.

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Un investissement responsable pour nos tout-petits et pour les finances communales.

Un choix stratégique :

Depuis le début de notre mandat, notre commune place la petite enfance au rang des priorités. La crèche municipale, récemment rénovée pour la mise aux normes, a permis la création de deux places. Nous demeurons l'une des rares collectivités rurales à assumer encore en régie directe un tel service public – et nous en sommes fiers.

Mais augmenter de façon significative le nombre de places aurait exigé des travaux lourds, l'agrandissement du bâtiment existant mais également le recrutement d'une équipe élargie et donc une augmentation conséquente de la masse salariale difficilement supportable à long terme par la commune.

C'est pourquoi nous avons retenu, après étude, le choix de réaliser une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) :

Un mode d'accueil familial et collectif, parfaitement adapté à la sociabilisation des 0-3 ans ;

Souplesse de gestion : les assistantes maternelles, salariées de droit privé ou indépendantes, gèrent la structure sous convention avec la commune.

Soutien financier privilégié : la CAF cible désormais ses aides à l'investissement sur les MAM (bonus "Petite Enfance"), complétées par les subventions État (DETR), Département et Communauté de communes (CCGST).

Résultat : seize places supplémentaires ouvertes courant 2026 sans alourdir la masse salariale municipale ni creuser l'endettement.

De nombreuses communes françaises font aujourd'hui le même choix : c'est le moyen le plus rapide, le plus économique et le plus souple pour répondre à la pénurie de places, tout en maintenant des crèches publiques existantes.

Un projet exemplaire :

Le terrain choisi : c'est le dernier emplacement autorisé par les services de l'État pour recevoir ce type d'établissement suite à la nouvelle application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Il s'agit du talus surplombant le boulo-drome.

L'intégration environnementale a guidé la conception.

Le projet s'implante sur un talus végétalisé, au cœur d'un groupe de chênes-lièges conservés. Le bâtiment, de plain-pied, adopte une forme en « L » avec des toitures à deux pans, s'adaptant harmonieusement à la pente naturelle du terrain. Il développe une emprise au sol de 260 m² pour une surface de plancher de 219,21 m².

L'accessibilité est assurée par une rampe douce ainsi qu'une place PMR en "dépose-minute" devant l'entrée. À l'extérieur, un jardin clos est réservé aux enfants, tandis qu'un second talus est replanté avec des essences locales telles que lauriers, lavande et cistes.

Aucun arbre remarquable n'est abattu ; deux chênes-verts supplémentaires seront plantés. Les eaux pluviales seront retenues dans un bassin de 69 m², limitant l'impact sur le réseau aval. Le bâtiment, classé ERP type R, adoptera des matériaux locaux : enduit teinte Plan-de-la-Tour, tuiles canal flammées, menuiseries RAL 7016.

Un financement sans dérive :

L'opération est portée par la Mairie, qui apporte le terrain et finance la construction, elle louera la MAM via une convention à long terme.

Coût du projet dont maîtrise d'oeuvre et aléas : 860 786 € HT.

Le plan de financement :

- État – DETR 2025 : 172 158 € HT
- Département du Var : 180 000 € HT
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) – bonus « MAM » : 100 800 € HT
- Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST) : 203 914 € HT

- Autofinancement de la commune : 203 914 € HT

MAM

Un engagement politique assumé.

Nous n'avons pas choisi la facilité : maintenir une crèche publique et ouvrir une MAM, c'est défendre à la fois le service public, la maîtrise budgétaire et l'innovation sociale. C'est surtout garantir que plus aucun parent n'aura à poser la question : « **Y aura-t-il une place pour mon enfant ?** ».

La Maison d'Assistants Maternelles du Plan-de-la-Tour, c'est un investissement raisonnable, écologique et solidaire – un équipement pensé pour nos tout-petits et pour l'avenir de nos finances communales.

Ces subventions couvrent l'essentiel du coût de construction ; la part communale reste marginale et maîtrisée. En fonctionnement, la MAM ne pèse pas sur les effectifs municipaux : les assistantes maternelles financent leurs charges via les prestations CAF et la participation des familles, dans le cadre réglementaire de la PMI.

Un triple réseau d'accueil pour la petite enfance :

Demain, notre village disposera de trois solutions complémentaires :

- La crèche municipale – accueil collectif traditionnel, horaires élargis, équipe pluridisciplinaire.
- La MAM – bâtiment communal mais fonctionnement privé, regroupement d'assistantes maternelles en un même lieu, accueil cocooning en petit groupe, horaires flexibles, continuité éducative avec les mêmes référentes.
- Les assistances maternelles à domicile.

Nous pouvons ainsi adapter la réponse aux besoins de chaque foyer ; sécuriser l'emploi local d'assistantes maternelles qualifiées, c'est renforcer l'attractivité de la commune pour les jeunes familles.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le mot du Maire

Chères Plantouriennes, Chers Plantourians,

La santé de proximité est un pilier de notre qualité de vie. Dans un contexte où les services hospitaliers et les urgences sont sous tension partout en France, **il était essentiel de garantir ici, au Plan-de-la-Tour, une offre de soins solide, moderne et durable. C'est tout le sens de la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).**

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des élus, des professionnels de santé, des services communaux et de nos partenaires publics qui ont accompagné ce projet avec énergie, parfois contre vents et marées. Malgré les rumeurs infondées qui ont pu polluer le débat, nous sommes restés fidèles à une conviction simple : il n'y a pas de place pour la politique partisane quand il s'agit de votre santé. **Aucune alliance ne sera jamais envisagée avec ceux qui s'opposent à ce progrès sanitaire.**

Un projet centré sur l'intérêt général :

Notre MSP diffère très peu du programme élaboré dès 2014 : pharmacie, cabinets de kinésithérapeutes, de médecins, d'infirmiers, de psychologues, ambulances, et les espaces communs indispensables : accueil, ascenseur, archives, salle pour la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA). La surface totale, loin des dimensions « pharaoniques » évoquées par l'opposition, passe de 1 423 m² en 2014 dans la version initiale à 966 m² aujourd'hui, parfaitement calibrées pour les besoins du village.

Maison de Santé, le projet entre dans sa phase concrète :

Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), engagé depuis plusieurs mois par la commune, avance à grands pas. Cette future structure, implantée à proximité immédiate du centre-village, à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue Cardenille, regroupera en un même lieu plusieurs professionnels de santé et du paramédical, dans des locaux modernes, accessibles et conçus pour répondre aux besoins actuels du secteur.

Pour permettre cette réalisation, la commune du Plan de la Tour, propriétaire de la parcelle cadastrée section D n°202, a acté la cession d'une emprise de 568 m² à la société OS Le Plan de la Tour, filiale d'Office Santé, spécialiste de ce type d'opérations. Cette vente est prévue pour fin juillet 2025.

Une série d'étapes administratives franchies :

- Le permis de construire a été délivré en octobre 2024.
- Le contrat de réservation des futurs locaux par la commune a été signé le 30 avril 2025.

La commune s'est engagée à acquérir 180 m² de locaux au sein de la future maison de santé pour y accueillir des professionnels de santé. Cette acquisition se fera sur plans, c'est-à-dire avant la fin des travaux, pour un montant de 591 667 € HT, avec une livraison prévue au second trimestre 2027.

Ce projet vise plusieurs objectifs essentiels :

- Garantir le maintien et la continuité des soins sur la commune ;
- Attirer de nouveaux praticiens, notamment de jeunes professionnels, qui privilégient le travail en équipe ;
- Lutter contre la désertification médicale en milieu rural ;
- Organiser une meilleure coordination des soins et améliorer l'accès aux services pour les habitants.

La Maison de Santé proposera à terme un cadre de travail moderne et mutualisé, apprécié des nouvelles générations de soignants. Elle favorisera aussi les échanges entre professionnels, la formation continue et une meilleure permanence des soins.

Ce projet structurant pour le territoire, approuvé en conseil municipal, est un investissement pour l'avenir de notre santé et pour la qualité de vie de tous les Plantourians.

Le Maire

L. Gumbergia

MAISON DE SANTÉ AU PLAN DE LA TOUR

QUELS PROFESSIONNELS SERONT PRÉSENTS ?

- 1 Médecin généraliste (Dr Séverine Descombes (Plantourienne))
- 1 Infirmière (Mme Astrid Protas (Plantourienne))
- 2 Bureaux réservés pour des médecins
- 2 Bureaux réservés pour les vacataires
- 1 Coordinateur santé (Siège social au Plan de la Tour)
- 1 Chirurgien dentiste (En attente transfert ARS)
- Deuxième étage
- 1 Kinésithérapeute/ Ostéopathe (M Julien Lassus (Plantourien))
- 1 Coach sport santé (M. Mathieu Petit (Plantourien))
- 1 Ambulancier (M. Stéphane Davoine (Plantourien))
- Premier étage
- Pharmacie du Plan de la Tour (Mme Joud Anne Caroline (Plantourienne))
- Rez-de-chaussée

Achat de 180 m² par la commune mis à la location aux professionnels de santé

Achat de 786m² par les professionnels de santé directement au constructeur

POURQUOI CE PROJET ?

- Pour offrir aux patients et aux professionnels des locaux répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité
- Pour maintenir et accroître un accès aux soins de proximité
- Pour favoriser le travail en équipe grâce à une coordination interne et une approche pluridisciplinaire

OBJECTIFS À TERME :

- Accueillir plusieurs médecins généralistes supplémentaires
- Étoffer l'offre de santé pour attirer des spécialistes

MSP



LA COMMUNE INVESTIT POUR LA SANTÉ DE TOUS

QUELS SONT LES CHIFFRES ?

La Mairie achète 180 m² de locaux destinés à accueillir des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de santé.

A quel prix ?		591 667 € HT
Subventions demandées :		415 635 € HT
Region sud-PACA	30,00%	
État ARS	20,00%	
CCGST (communauté des communes)	20,25%	
Reste à la charge de la commune		29,75% 176 032 € HT
Pour Rappel :		+ 198 000 €
Recette vente du terrain Et viendront s'ajouter les loyers des locaux communaux		

Au Plan-de-la-Tour, la santé de proximité n'est plus un slogan : c'est un choix stratégique résolument assumé.

« La santé que nous avons choisie, c'est une santé de proximité ; nous devons la conserver sur notre territoire pour les Plantouriennes et les Plantourians », rappelait le maire lors de ses vœux. Le contexte – urgences hospitalières sous tension, départs à la retraite de plusieurs praticiens historiques – imposait d'agir sans attendre : la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) est devenue le pivot de cette réponse.

Les faits parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui, seuls un médecin généraliste et un kinésithérapeute-ostéopathe se sont effectivement installés ; tous deux indiquent clairement qu'ils n'auraient pas choisi le village sans le cadre offert par la MSP.

Pourquoi une MSP ?

- **Sécurité & conformité** : locaux neufs répondant aux normes d'accessibilité et de sécurité.
- **Parcours patient optimisé** : consultations médicales, soins paramédicaux et pharmacie réunis, ce qui réduit déplacements et délais.
- **Synergie professionnelle** : dossiers partagés, concertations régulières, garde mutualisée – gage d'un suivi fluide et qualitatif.
- **Attractivité territoriale** : proposer un projet « clé en main » reste la méthode la plus efficace pour lutter contre les déserts médicaux.

L'exercice coordonné : une demande des jeunes praticiens

Les données nationales confirment la mutation : 87 % des généralistes de moins de 50 ans exercent déjà en groupe, contre 53 % chez leurs aînés de plus de 60 ans. Sur l'ensemble du panel DREES 2024, 62 % des médecins provençaux travaillent en structure collective, un taux en hausse de huit

points depuis 2019. Or la MSP représente la forme la plus aboutie de cet exercice : partage des ressources, protocoles communs et téléconsultation intégrée.

Cette orientation est portée par les pouvoirs publics : le ministère vise 4 000 MSP d'ici 2027, soit quasiment le double du parc actuel. Les études de l'Irdes démontrent que les territoires dotés d'une MSP voient croître plus vite la densité de jeunes généralistes que les zones comparables restées en cabinets isolés.

Un modèle économique sécurisé

Depuis la révision 2023 de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), chaque MSP perçoit un forfait annuel minimum de 20 000 €, avec une avance de 12 000 € la première année ; ces sommes financent la coordination et la prévention, sans peser sur les patients. Autrement dit, le regroupement rend l'exercice plus viable pour les praticiens tout en améliorant le service rendu.

Le retour d'expérience Covid

Durant la pandémie, la commune avait improvisé, avec la pharmacie locale, un centre de dépistage au cœur du village. Cette organisation « de crise » a montré l'intérêt d'un lieu unique capable de mutualiser logistique, personnel et circuit patient. La MSP institutionnalise désormais ce modèle : un espace prêt à accueillir des campagnes de dépistage, de vaccination ou de soins non programmés, sans alourdir les urgences de Gassin, que le territoire tient à préserver.

Un aimant pour les soignants, un gage de sécurité pour les habitants

En somme, la MSP est l'outil qui rend possible l'installation – puis la fidélisation – des professionnels de santé d'aujourd'hui : les deux premiers sont déjà là grâce à elle ; d'autres suivront pour la même raison. Sans ce cadre, les jeunes praticiens, de plus en plus attachés au travail collectif, auraient cherché ailleurs un environnement compatible avec leurs attentes. Le Plan-de-la-Tour a donc sécurisé son attractivité médicale pour la décennie à venir et garanti à ses administrés l'accès rapide à des soins de qualité, au plus près de chez eux.

AGRICULTURE



**Favoriser le développement d'une viticulture responsable et attractive.
Les paysans façonnent les paysages de notre merveilleux village,
premiers acteurs du respect de l'environnement.**

Il faut les accompagner !

✓ **Projet réalisé**

Développement du foncier agricole en concertation avec nos viticulteurs : 86 hectares en zone agricole AOP prévus dans le PLU.

En 2020 lors de notre campagne, nous avons identifié 86ha de friches agricoles classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP) et totalement exploitables. Ces terres ont été intégrées dans le PLU lors de sa dernière révision. Elles représentaient une augmentation du potentiel agricole.

Aujourd'hui avec l'aide de l'intercommunalité, et à travers le « plan de reconquête des friches agricoles », nous pouvons déjà nous réjouir de la remise en viticulture de 15ha qui étaient en friche depuis plus de 30 ans.

Nous sommes convaincus qu'il va falloir diversifier les productions agricoles, et grâce au passage du Canal de Provence sur la partie Nord de notre territoire, cette possibilité s'offre à nous, il faut la saisir ! Ce plan de reconquête des friches agricoles est vraiment très important pour nous, parce qu'il est porteur d'avenir.

✓ **Projet réalisé**

Réduction des doses des produits phytosanitaires et expérimentation de pieds de vigne résistants aux maladies.

Une autre particularité du Plan de la Tour, c'est d'être un village rural dont le socle est l'activité viticole. Nous avons beaucoup de chance, de nombreux enfants du village reprennent la suite familiale, permettant à notre cave coopérative «Les Marquets» d'avoir de beaux jours devant elle.

Sans traitement, il n'y a pas de récolte ! En revanche, comme nous l'avons promis, soutenir nos viticulteurs pour qu'ils conservent leur titre de vignoble le plus vertueux des 12 communes du Golfe de Saint-Tropez était notre priorité.



Nos viticulteurs, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var ont engagé une démarche de **réduction des fréquences et des doses de produits phytosanitaires.**

Nous avons également accompagné la cave coopérative à organiser des réunions publiques afin d'informer toutes les personnes qui le souhaitent.

✓ **Projet réalisé**

Accompagnement au label : « Haute Valeur Environnementale ».

Le label HVE prend en compte la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation, et de la ressource en eau sur l'ensemble de l'exploitation, au-delà de la certification Bio.

Démarche volontaire, cette certification est conçue selon une logique progressive en trois niveaux, allant du respect des exigences environnementales jusqu'à l'obligation de résultat.

Ce nouvel élan, impulsé par la jeune génération, est porté par une nouvelle approche, plus environnementale, plus respectueuse, et c'est dans ce sens que nous affirmons notre soutien à cette démarche qui obtient déjà des résultats satisfaisants : 17 exploitations, représentant 81 HA sur les 168 HA de la cave coopérative, ce qui fait 48 % des exploitations, viennent déjà d'obtenir le label HVE (Haute Valeur Environnementale). Les autres travaillent à l'obtenir prochainement.

✓ **Projet réalisé**

Journée d'alternative aux pesticides maintenue.

La commune, en collaboration avec la cave coopérative, accompagne ses viticulteurs en maintenant la Journée Alternative aux Pesticides, gage de meilleure communication entre viticulteurs et riverains, et de bonne compréhension des pratiques viticoles.

Journée de rencontres entre la population et tous les acteurs du monde agricole (tables rondes, conférences, démonstrations de matériel agricole ou projection de film ...). **c'est une action indispensable qui est réalisée chaque année.**

AGRICULTURE

- Nos vignes sont l'épine dorsale de NOTRE économie, symbolisant la richesse viticole et l'importance culturelle dans le village.
- Maintenir et protéger les parcelles agricoles permet de maîtriser le foncier et notre cadre de vie !
- 48 % des exploitations sont déjà en HVE.
- 15ha de friche ont été remis en culture depuis 2020.

✓ **Projet réalisé**

L'œnotourisme

Quel plaisir de flâner sur les sentiers qui serpentent au milieu des vignes ! Plus de 100 km de chemins intercommunaux ont déjà été aménagés, balisés et référencés en ligne ainsi que sur les plans disponibles dans les offices de tourisme. Parce que la compétence « tourisme » relève de l'intercommunalité, il nous fallait dépasser la promotion d'un seul circuit pour véritablement dynamiser notre village et l'ensemble du Golfe.

Cette logique s'inscrit dans une stratégie globale : lors de nos dernières commissions, nous avons acté le développement de l'œnotourisme comme axe prioritaire. Aujourd'hui, c'est désormais chose faite : notre territoire vient d'obtenir le label national « Vignobles & Découvertes », gage d'une offre qualitative mêlant vin, patrimoine et art de vivre.

Ce label nous permet de fédérer les acteurs, d'allonger la saison et d'attirer de nouvelles clientèles autour d'expériences immersives. Un chef de projet est à été dédié à la mission au sein de l'intercommunalité, qui a porté le projet.

✓ **Projet réalisé**

Désignation d'un élu référent capable de répondre aux questions, en lien avec la viticulture.

Des questions ? Des interrogations ? Des craintes ? Un élu référent a été nommé. Notre premier adjoint, Monsieur Alexandre Latil, viticulteur, administrateur du Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Var, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

✓ **Projet réalisé**

Soutien à la diversification des cultures et aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Même si la viticulture est un secteur dominant de notre agriculture, les autres secteurs ne seront pas négligés et nous accompagnons les porteurs de projets, que ce soit dans le cadre du plan de reconquête des friches agricoles, piloté par l'intercommunalité, ou tout autre projet d'intérêt commun.

FORÊT ET ESPACES NATURELS CCFF/RCSC

Le Mot du Maire

Notre commune compte 66 bénévoles membres du CCFF (Comité Communal Feux de Forêts) et de la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) en cette année 2025.

Le CCFF, souvent mobilisé en période estivale, joue un rôle déterminant dans la prévention des incendies de forêt. À travers des patrouilles quotidiennes, des missions de surveillance de nos massifs forestiers et des actions de sensibilisation, ces bénévoles veillent à limiter les risques et à alerter, à guider rapidement les secours en cas de départ de feu. Leur connaissance du terrain, leur vigilance constante et leur coordination avec les services de secours sont autant d'atouts essentiels dans la lutte contre les incendies.

La RCSC, quant à elle, intervient lors d'événements exceptionnels : intempéries, crise sanitaire, soutien logistique ou aide à la population. Ces volontaires, formés aux gestes de premiers secours, à la gestion de crise et à la logistique, incarnent la solidarité communale dans les moments difficiles. Ils assurent des missions de soutien, d'accueil ou de surveillance, toujours au plus près des besoins de la population.

Ces bénévoles répondent présents sans hésitation lors de situation d'urgence, ils accueillent les sinistrés dans nos salles réquisitionnées pour l'hébergement temporaire et y assurent aussi l'écoute, le réconfort et participent à l'aide logistique essentielle (repas, premiers besoins).

Des stages de formation internes sont régulièrement effectués afin d'initier les nouveaux membres, de les préparer à utiliser une cartographie, manipuler des pompes externes, des véhicules et des bornes à incendie, et vérifier l'état des cuves. Des formations externes sont également dispensées par l'Association Départementale des Réserves Communales de Sécurité Civile

et des Comités Communaux de Feux de Forêts du Var afin que ces bénévoles acquièrent des connaissances et des compétences essentielles à leurs missions.

La saison 2024 s'est terminée sans grand incident malgré une grosse alerte le 12 juin 2024 avec le feu de Vidauban et le 26 octobre avec un gros orage qui a généré beaucoup de fermetures de routes et mobilisé de nombreux bénévoles.

Au-delà de leurs missions, ces derniers participent à l'encadrement des différents événements sportifs et culturels et sont présents lors des cérémonies commémoratives.

Ces bénévoles sont le reflet d'un engagement civique exemplaire. Leur présence rappelle que la sécurité civile est l'affaire de tous, et que la résilience de nos territoires passe par la mobilisation collective.

La municipalité tient à saluer chaleureusement l'implication, la disponibilité et l'altruisme de tous les membres du CCFF et de la RCSC. Grâce à eux, notre commune peut faire face aux aléas avec sérénité et efficacité. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur cette équipe engagée, humaine, solidaire et dévouée au service de tous les citoyens.

Un seul mot « Bravo »

Le Maire

Président de droit du CCFF et de la RCSC

L. Gubergia

FORÊT ET ESPACES NATURELS



Préserver la diversité des paysages spécifiques au Massifs des Maures.

Le Plan de la Tour compte 2 700 hectares de forêt dont 270 de forêt communale, qu'il faut protéger !

✓ **Projet réalisé**

Poursuite du contrôle strict des obligations légales de débroussaillage et d'entretien des pare-feux.

Contrôler de façon stricte et rigoureuse toutes les zones à risque et à proximité des habitations est indispensable pour la prévention des risques d'incendie.

Pour protéger ce véritable écrin, nous avons lancé une **grande campagne de prévention au risque majeur incendie** : réunions d'informations sur les Obligations Légales de Débroussaillage (les fameuses OLD), courriers de sensibilisation adressés aux propriétaires, communication sur les réseaux sociaux et dans la presse, et surtout présence et vigilance humaine par nos bénévoles du CCFF et de la RCSC, qui ont assuré une surveillance des plus efficaces.

Plusieurs réunions avec le soutien de l'Office National des Forêts ont été organisées. Nous avons également signé un partenariat avec l'ONF pour planifier des rendez-vous chez les administrés dans le but de procéder à un état des lieux concernant leurs obligations légales de débroussaillage.

Les jours de fort risque incendie, nos membres du CCFF s'organisent sur l'ensemble de notre territoire afin de tout mettre en oeuvre pour protéger les personnes et les biens.

✓ **Projet réalisé**

Augmentation des budgets CCFF et RCSC.

Depuis 2020 la protection de notre massif forestier occupe une place centrale dans l'action publique et le Comité Communal des Feux de Forêt ainsi que la Réserve Communale de Sécurité civile sont rapidement devenus les piliers de cette ambition collective. Leur présence quotidienne, leur connaissance du terrain et leur vigilance permanente constituent une première ligne de défense qui sauve des hectares de garrigue, des habitations et parfois même des vies humaines.

Pour leur donner les moyens d'agir, la commune inscrit chaque année une enveloppe de 4 200 € répartie en 2 500 € pour les tenues et équipements de protection individuelle, 1 000 € pour le renouvellement du petit matériel indispensable comme les radios, les jumelles ou l'outillage léger, et 700 € à l'attention de l'Amicale de la RCSC et du CCFF pour un repas de fin de saison qui resserre les liens entre bénévoles et entretient la motivation des troupes. Entre 2020 et 2024, ce sont donc 21 000 € qui ont été mobilisés avec régularité, preuve tangible de la confiance durable accordée aux femmes et aux hommes du CCFF et de la RCSC.

À ce socle budgétaire annuel s'est ajouté en 2024 un investissement décisif : l'acquisition d'un véhicule tout-terrain 4x4 (pour un montant de 13 000 €) équipé d'un kit de premiers secours et d'une radio longue portée. Ce moyen renforce la mobilité des patrouilles et sécurise les phases de reconnaissance.

Cet effort est indispensable parce qu'une détection précoce limite la propagation des feux, protège les populations et préserve un patrimoine naturel fragile.

À chaque lever de soleil estival, quand la température monte et que le vent s'engouffre dans les pinèdes, les patrouilleurs vêtus de leurs gilets orange prennent la route et scrutent l'horizon. Nous admirons leur sang-froid, nous soutenons leur engagement et nous les remercions pour cette présence discrète mais décisive qui fait de notre territoire un lieu plus sûr.

✓ **Projet réalisé**

Soutien à la forêt.

- L'accueil du public en forêt : comment concilier les enjeux et les usages ?

J'ai eu le plaisir de participer à une réunion organisée par la COFOR sur l'accueil du public en forêt, réunion à laquelle j'ai invité un représentant du club VTT, de la société de chasse et du CCFF.

En effet, dans un contexte de fréquentation croissante des espaces naturels et notamment en période estivale, les forêts du Var sont au cœur d'enjeux majeurs.

Comment préserver l'attractivité touristique du territoire et la biodiversité exceptionnelle de ces milieux tout en garantissant la sécurité des personnes et en maintenant l'accès aux activités de pleine nature ?

La réponse repose sur une approche équilibrée de la multifonctionnalité de la forêt, conciliant protection de l'environnement, prévention des risques et accueil du public.

- Les chasseurs jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux naturels. Grâce à leur action, ils participent activement à la régulation des populations de sangliers, limitant ainsi les dégâts sur les cultures agricoles et les risques pour la sécurité. Leur présence régulière sur le terrain contribue également à l'entretien des forêts, des pistes et des sentiers, favorisant la prévention des incendies et le maintien de la biodiversité.

Cette contribution, souvent méconnue, est pourtant indispensable à la préservation de notre environnement rural. La commune tient à affirmer son soutien aux chasseurs, véritables acteurs de terrain, qui agissent au quotidien pour un territoire vivant, équilibré et respectueux de ses ressources naturelles.

✓ **Projet réalisé**

Aide à la filière apicole en luttant contre les frelons asiatiques.

Depuis quelques années, les frelons asiatiques ont décimé bon nombre de ruches et continuent de sévir sur notre territoire. Nous avons mis en place une procédure afin de lutter efficacement contre leur développement et en collaboration avec la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Dès le signalement par l'administré, un agent de la Mairie se rend sur site afin de confirmer la présence de ce nuisible. En fonction de la taille de l'essaim, il est détruit par notre agent. Si l'essaim est important, nous signalons sa présence à l'intercommunalité et leur entreprise référente se rend sur site pour la destruction. C'est une action financée par la commune du Plan de la Tour.

Nous soutenons également l'association « Leï pastre deis abilhos » qui doit lutter contre les dégâts que ces prédateurs imposent à leurs ruchers.

✓ **Projet réalisé**

Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts. (PPRIF)

Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)

Notre commune étant fortement exposée au risque incendie, nous avons nommé un Conseiller Municipal délégué au CCFF et à la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Ci-dessous les actions qui ont été initiées :

- Participation du CCFF à des visites de terrain à la demande des administrés.

- Mise en place de formations pratiques et théoriques, un samedi par mois durant la période hivernale. Il s'agit à la fois de former les nouveaux et de permettre aux anciens de perfectionner leur expertise.

- Nouvelle sérigraphie de nos véhicules.

- Renouvellement des tenues suite au changement de ces dernières, demandé par l'AD RCSC-CCFF83 (Association Départementale des Réserves Communales de Sécurité Civile et des Comités Communaux Feux de Forêt du Var).

- Acquisition d'un nouveau véhicule en 2024.

Nous continuerons à mobiliser tous les moyens de prévention, d'information et de lutte pour **défendre les intérêts des Plantourians.**

Nous nous sommes engagés contre ce risque majeur dès notre arrivée.

Les incendies à Gonfaron de 2021 nous ont donné raison, et nous avons pu cette fois-ci y échapper grâce à l'action combinée des sapeurs-pompiers assistés par les bénévoles des différents CCFF et RCSC dont l'expérience et la connaissance du territoire ont été déterminantes.

Le Massif des Maures a connu le plus grand incendie depuis les 30 dernières années. Les communes voisines ont encore en 2021 payé un lourd tribut avec le décès de plusieurs personnes, sans oublier la catastrophe environnementale et économique qui s'en est suivie.

Notre commune se compose de 72% d'espaces boisés !! Les incendies ont toujours fait partie de notre histoire. Il faut le rappeler ! Le Massif des Maures a brûlé et il brûlera encore, c'est inéluctable.

Le Plan de la Tour a eu beaucoup de chance d'être épargné l'été dernier, j'en profite pour remercier l'ensemble de nos anges-gardiens cités précédemment, qui ont œuvré pour la sauvegarde de notre territoire. Aussi, il nous appartient, d'utiliser tous les moyens mis à notre disposition pour anticiper et se préparer au mieux au risque incendie.

Il appartient à chacun d'entre nous de respecter toutes les dispositions mises en place pour protéger la forêt ; c'est un effort collectif : en se protégeant individuellement, vous protégerez votre voisin et notre village tout entier.

ENVIRONNEMENT



Préserver l'environnement et garantir la transition écologique en développant et valorisant les ressources naturelles, locales et renouvelables.



L'année 2023 a été marquée du signe de l'eau : travailler sur la préservation de la qualité de cette ressource essentielle a été un axe fort de notre engagement.

À travers les différentes actions menées grâce au programme « Le Pluvial c'est génial » la pose de filets collecteurs de macro-déchets pour protéger nos cours d'eau et notre Méditerranée d'une soupe de plastiques et objets en tout genre, le concours de slogans et leur illustration par Marie-Pierre Grinda, artiste Plantourienne, nous ont permis de sensibiliser Plantourians et visiteurs.

Nos actions « Stop mégots » ont porté leurs fruits. Grâce à l'implantation de nombreux cendriers, 15 480 mégots ont été collectés en 2023, 27 000 l'ont été en 2024, évitant ainsi de contaminer l'environnement car ils étaient auparavant jetés au sol. Nous nous appuyons sur deux partenaires pour mener à bien ce projet :

- l'entreprise Tchao Mégots à qui nous confions les mégots que nous avons collectés pour qu'ils soient dépollués et recyclés sous forme d'isolant ou de doudounes.
- l'éco-organisme Alcome qui reverse à la commune une partie de l'éco-participation payée par les consommateurs de tabac pour soutenir la sensibilisation et le nettoyage de la commune.

Bien sûr, notre lutte contre les dépôts sauvages ne s'est pas affaiblie, bien au contraire.

Entretien et rénovation de presque tous les points de collecte, pose de pièges photos permettant d'appuyer notre politique d'accompagnement, de

sensibilisation mais aussi de sanctions lors de récidives a donné d'excellents résultats. Les usagers du point de collecte du Lauva par exemple, en ont constaté les bienfaits.

Notons également la belle réussite de la journée Patrimoine et Environnement du 27 janvier 2024, organisée en lien avec le Conservatoire du Freinet, qui a permis à une centaine de personnes de rencontrer des conférenciers passionnants.

La commune est active au sein de la commission agriculture de l'intercommunalité, engagée dans le Plan Alimentaire Territorial visant à préserver la résilience alimentaire du territoire par la remise en culture des friches agricoles, la diversification des productions, le soutien aux producteurs locaux et la lutte contre la précarité alimentaire. Le projet de la Patronne, financé et mené par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a bien avancé.

Nous sommes également très engagés dans la préservation de notre forêt et dans sa protection contre l'incendie. La politique de suivi des Obligations Légales de Débroussaillage que nous menons auprès des propriétaires de patrimoine forestier porte ses fruits et s'inscrit pleinement dans le plan de protection incendie que mène notre Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez par la réalisation d'interfaces. Notons que ce dispositif mis en place dans nos 12 communes est unique et exemplaire.

Tous ensemble engagés pour la protection dynamique et respectueuse de notre environnement, c'est la qualité de vie de notre village qui rayonne !

ENVIRONNEMENT



✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Installation de conteneurs enterrés et rénovation des points de collecte.

Les écoles et le Quartier d'Emponse se sont vus dotés de conteneurs enterrés, qui grâce aux services de l'intercommunalité, viennent se rajouter aux nombreux points déjà existants sur la commune. Bien sûr, c'est un investissement conséquent mais nécessaire pour préserver la salubrité des lieux tout en maintenant la qualité de la collecte sélective.

Vos points du Préconil, du Lauva, de Vallauray et des Gastons ont été totalement réhabilités avec la pose de colonnes aériennes. Il s'agissait de points de collecte particulièrement exposés aux dépôts sauvages en raison de leur proximité avec la RD44.

Les points des Hameaux de Coriolan, Courruero, Escarayas et les Pierrons ont également fait l'objet d'une rénovation complète, avec dalle en béton, protection et sécurisation.

✓ **Projet réalisé**

Entretien régulièrement les points de collecte des déchets.

L'intercommunalité, ayant la compétence des déchets ménagers et assimilés, assure le ramassage des différents points de collecte, mais c'est à la commune d'en assurer l'entretien.

Un sac poubelle, un carton, de l'électroménager ou encore de la vaisselle... en vrac, au sol dans un point de collecte, est qualifié de

« dépôt sauvage » ce qui engendre un entretien supplémentaire à la charge financière de nos administrés.

Tout le monde s'accordera à trouver de tels agissements intolérables.

Une fois par semaine, c'est une journée de nettoyage que les services techniques consacrent à l'entretien des 58 points de collecte du village.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Lutte contre les dépôts sauvages.

Pour répondre à l'incivilité de certaines personnes, nous avons expérimenté une police de l'environnement. Un garde assermenté a parcouru pendant 3 mois notre territoire s'attachant à relever les diverses infractions de dépôts sauvages. On trouve malheureusement ces dépôts sur nos points de collecte, au bout d'un chemin ou encore au cœur de notre forêt, ce qui rend difficile l'entretien réalisé par les services techniques de la commune. Malgré tout, très peu de verbalisations ont été dressées, et ce sont plus d'une centaine de courriers de sensibilisation et de rappel au « bien-vivre ensemble » envoyés aux administrés qui ont pu être identifiés.

Des pièges photographiques ont ensuite été mis en place et sont régulièrement déplacés sur les différents points de collecte afin de relever les infractions et de verbaliser les contrevenants.

✓ **Projet réalisé**

Gestion des déchets & composteurs collectifs.

Dès le 1er janvier 2024, la loi prévoyait que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets. Au Plan de la Tour, nous n'avons pas attendu cette échéance et avions déjà, en partenariat avec l'Intercommunalité, mis en place de nombreux composteurs collectifs.

Nous sommes parmi les communes qui en ont installé le plus grand nombre. Hameaux, jardins partagés, groupe scolaire se sont portés volontaires pour une nette réduction des ordures ménagères résiduelles et production de compost.

Le hameau des Pierrons est précurseur dans ce domaine. À l'initiative de l'association « Lou Pierronei », il bénéficie depuis plusieurs mois d'un composteur collectif installé par Mme. Coline Gaudry et M. Anthony Henry, agents des services des Déchets Ménagers de notre Communauté de Communes. Celui-ci permet à tous les habitants du hameau de réduire leurs déchets et de produire le compost qui amènera leur jardin partagé.

Le hameau des Pierrons, grâce à l'impulsion de son association, s'est engagé dans une belle aventure et nous les en félicitons.

Un grand bravo également aux actions menées à la cantine scolaire ayant abouti à une réduction importante du gaspillage alimentaire ! Avec la mise en place de notre nouvelle délégation de service public, la commune a demandé à notre partenaire, la Société Elixior, qu'un travail considérable soit mené dans le cadre de ce gaspillage alimentaire. Le travail a payé et aujourd'hui, nous sommes très heureux de vous annoncer que la quantité de déchets alimentaires en fin de repas a été réduite par 3, de 45kg/jour à 15kg/jour soit 77g par enfant.

Grâce à ces bons résultats, le projet d'installation du composteur a été relancé et il est désormais opérationnel !

Le compost sera utilisé pour les potagers de l'école. Cette action s'inscrit parfaitement dans le projet scolaire mis en place par les enseignants afin d'obtenir la certification E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable).

Ces installations de composteurs collectifs font partie de la politique environnementale de notre commune. Suite aux réunions de hameaux organisées par l'équipe municipale, nous avons proposé de faire le lien entre les services communautaires et les habitants des hameaux pour la mise à disposition de ces composteurs.

Si vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre quartier, votre résidence, votre hameau, contactez-nous !

Forts de ces bons résultats, nous avons pu bénéficier de la mise en place de la collecte des déchets alimentaires, parmi les premiers au sein de la Communauté de Communes, dès le mois de janvier 2024. Quelques abribacs ont été installés dans le village. Des composteurs individuels ont été distribués par le service des déchets ménagers du Golfe de Saint-Tropez. Nous sommes donc bien équipés pour réduire nos volumes d'ordures ménagères.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Préservation de nos cours d'eau et de notre Méditerranée.

À travers les différentes actions menées grâce au programme « Le Pluvial c'est génial », des cendriers ont été posés sur différents sites de la commune en vue de la récolte et du recyclage des mégots, et des filets collecteurs de macro-déchets ont également été installés pour protéger nos cours d'eau et notre Méditerranée d'une soupe de plastiques et objets en tout genre.

Cochenille.

La cochenille tortue du pin est un ravageur qui provoque d'importants dégâts sur les pins parasols et les pins maritimes.

Le Plan de la Tour fait partie des communes infestées.

Les colonies de ces parasites s'installent sur les aiguilles et les branches des arbres, sucent la sève et provoquent d'abord le rougissement des aiguilles puis une mortalité de branches de plus en plus grosses qui peut conduire à la mortalité de l'arbre. La propagation de cette cochenille se fait par le vent pendant la saison de végétation mais aussi par le transport et la plantation de végétaux contaminés.

Retrouvez toutes les infos sur le site de la DRAAF rubrique agriculture, puis cochenille.

✓ **Projet réalisé**

Économies d'énergie.

Un axe de travail complémentaire est la sobriété énergétique que nous mettons en œuvre au quotidien, notamment avec le remplacement de nos luminaires traditionnels par des équipements LED. Pour aller plus loin dans cette démarche, la commune a candidaté au dispositif Schéma Directeur Immobilier Energie, qui nous permettra d'avoir une vision à moyen et long terme sur l'évolution de notre patrimoine immobilier.

L'objectif premier de cette action est de réaliser des économies d'énergie liées à la nécessité de protéger nos ressources naturelles, en accord avec nos engagements.

La crise actuelle, hélas, nous rattrape et à cette démarche environnementale vient s'ajouter aujourd'hui une réelle nécessité économique.

Aussi, dans un premier temps, nous avons pris l'initiative d'engager des économies d'énergie en réduisant la plage horaire de l'éclairage public. Grâce à cette démarche, 60 % d'économies ont été enregistrés sur les premières factures 2023.

Par ailleurs, l'éclairage public sur la totalité de la commune est en cours de changement afin d'installer des ampoules LED à basse consommation.

D'autres actions sont menées dans les bâtiments communaux, comme le réglage de la température et l'utilisation raisonnée du parc informatique.

Le groupe scolaire « Marcel Aumérat » et la crèche municipale bénéficient d'une attention particulière pour maintenir le confort de nos pitchouns.

✓ **Projet réalisé**

Maintenir la gratuité de tous les parkings de la commune.

Plus de 500 places de stationnement GRATUITES sur notre commune sont à disposition de nos Plantourians et de nos visiteurs.

Véritable atout pour notre village, elles restent gratuites, comme nous nous étions engagés, notamment pour faciliter l'accès à l'ensemble des services (santé, poste, école...) et à notre commerce local indispensable à la vie économique du village.

Pour améliorer l'utilisation de ces parkings, de nombreux travaux sont engagés : vidéosurveillance, éclairage public, aménagements divers tels que le marquage des places sur le parking Foch en terre, la matérialisation de places pour les véhicules deux roues et la création de places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Plan global d'optimisation des transports intégrant les mobilités douces.

Les déplacements et les transports pèsent sur notre vie quotidienne, à la fois par leur signature carbone, mais aussi par leur coût sur le budget des familles et les difficultés d'organisation qu'ils impliquent.

Pour améliorer le service mis à la disposition de la population par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune a fait l'acquisition **d'un minibus équipé pour recevoir les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), coût de l'acquisition : 45 800€.**

Cette acquisition permet de maintenir et d'améliorer les services de transport sur la commune, assurés par le CCAS.

C'est un agent municipal, mis à votre disposition tous les jeudis, qui effectue la tournée dans les hameaux, ce qui permet à nos aînés et aux personnes ne pouvant pas se déplacer de manière autonome de se rendre au village pour l'ensemble des services et « consommer local ».

Piétons, cyclistes, livreurs, automobilistes, chauffeurs routiers, véhicules de secours empruntent chaque jour notre artère principale, l'Avenue Général Leclerc.

Afin de sécuriser cette route et d'améliorer son fonctionnement pour l'ensemble des utilisateurs, une étude sur le réaménagement de cette avenue a été réalisée. Des réunions participatives ont été proposées afin d'échanger sur les problématiques de chacun et les meilleures solutions à trouver pour y remédier. Le rapport est disponible sur le site internet.



Question ?

Depuis que la Mairie a mis des cendriers Tchao Mégots il y a moins de mégots par terre ?

✓ **VRAI :**

Nous avons déjà collecté environ 27 000 mégots qui ne se trouvent plus dans la nature.

Question ?

Recruter un garde pour faire le tour des poubelles ne sert à rien ?

✗ **FAUX :**

Le coût de nettoyage des points de collecte par nos agents a diminué d'environ 15 % depuis 2020.



ÉCOLE ET JEUNESSE

ÉCOLE ET JEUNESSE



“ **NOTRE JEUNESSE, NOTRE AVENIR !**
Nous avons le devoir de la protéger et de la faire grandir dans les meilleures conditions possibles ! ”

✓ **Projet réalisé**

Agrandir la crèche et réaménager les espaces intérieurs et extérieurs.

La pose de la première pierre du bâtiment communal a eu lieu le 20 décembre 2002 par le Maire en place, Madame Florence BRUN-LANLIARD.

«Une pierre trois coups», comme l'avait souligné le Sous-préfet de l'époque Monsieur Marcel PERES, puisque ce bâtiment répondait à trois fonctionnalités différentes : la cantine, la salle polyvalente et la crèche. L'inauguration de cette structure a donc eu lieu presque 2 ans plus tard le 13 juillet 2004.

Lors de notre campagne électorale de 2020, nous avons décidé de mettre l'accent en priorité sur l'école et la jeunesse.

C'est donc après de nombreux échanges avec la Direction de la crèche et le personnel que le constat établi faisait preuve d'une structure municipale vieillissante et devait au plus vite bénéficier d'un réaménagement permettant de :

- répondre aux préconisations de la PMI (la Protection Maternelle et Infantile),
- d'optimiser au mieux l'espace pour accueillir un plus grand nombre d'enfants tout en améliorant la qualité de l'accueil de nos pitchouns et les conditions de travail de nos agents.

Nous l'avons dit, nous l'avons fait, mais nous n'aurions pas pu le faire sans l'aide financière de nos partenaires dont je remercie encore le soutien.

Le montant total de ces travaux s'élève à : 311 270€ TTC subventionnés :

- par le Département, qui a accordé à la commune au titre de la programmation des opérations d'investissement pour l'année 2020, une

subvention d'un montant de 100 000€, et par la CAF au titre du Fonds de Modernisation des Établissements d'accueil de jeunes enfants (FME) à hauteur de 72 000 €.

- par Monsieur le Préfet de Région, sur proposition de Monsieur le Sous-préfet de Draguignan, une subvention d'un montant de 10 700€ au titre de la DSIL, (Dotation de Soutien à l'Investissement local exceptionnelle en 2021).

- par le Gouvernement/France Relance soutenu financièrement par l'Union Européenne.

L'opération totale avec la maîtrise d'œuvre s'élève à 335 918 € TTC, ce qui porte le taux de subvention à 54 %.

Ces travaux étaient nécessaires mais sachez que nous sommes parfaitement conscients que cette structure municipale ne peut pas satisfaire toutes les demandes et répondre aux besoins des parents qui doivent concilier leurs activités professionnelles et la garde de leurs enfants.

✓ **Projet réalisé**

Maintenir les budgets de fonctionnement de l'école.

Chaque année, un **budget de fonctionnement** est alloué au groupe scolaire.

Il peut s'agir notamment de couvrir les petites fournitures administratives, les photocopies, le matériel de bureau etc. Il est indispensable de maintenir ces budgets pour le bon fonctionnement des écoles. Ce budget a été consacré et maintenu.

✓ **Projet réalisé**

Modernisation du réseau informatique et achat de nouvelles tablettes numériques.

À l'heure du numérique, il est indispensable de préparer nos enfants à l'utilisation de l'informatique et de l'internet.

Dans la continuité des investissements engagés pour le groupe scolaire, nous avons fait installer 6 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs.

Désormais, les enseignants et les enfants peuvent interagir avec un stylet numérique sur les projections du tableau blanc ; interaction avec des projections de cartes, ou exercice géométrique, tout peut être enregistré et imprimé depuis le VPI.

Cela s'est accompagné d'une acquisition de 9 ordinateurs portables pour les enseignants et d'une valise numérique contenant 16 tablettes. Ces nouveaux équipements représentent pour le budget de la commune un investissement de 29 000 €, dont une subvention de 21 000 € obtenue lors de la présentation du dossier auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique.

La commune a de plus investi 5000 € supplémentaires pour financer la dernière tranche.

Pour l'élémentaire :

Les VPI sont des outils numériques qui permettent de projeter sur le tableau blanc les fonctionnalités d'un ordinateur.

L'élève interagit avec l'ordinateur en écrivant directement sur le tableau blanc.

C'est un très bel outil pour nos enfants, mêlant écriture manuscrite et numérique.

Pour la maternelle :

La commune a engagé cette année un important programme de renouvellement des équipements informatiques.

Deux vidéoprojecteurs neufs ont déjà été installés dans les classes, et trois autres, actuellement en commande, seront mis en service à la rentrée scolaire. En parallèle, cinq ordinateurs destinés aux enseignants ont été renouvelés : trois sont déjà en fonction, et les deux derniers seront livrés et installés d'ici la reprise des cours.

Ces équipements ne sont pas de simples outils techniques : ils permettent aux enseignants de diversifier les supports pédagogiques, de rendre les cours plus interactifs, plus visuels et donc plus accessibles à tous les élèves, y compris les plus jeunes. Dès la maternelle, l'usage maîtrisé de l'image, du son et du numérique contribue à capter l'attention, à enrichir les activités en classe et à initier les enfants aux usages numériques dans un cadre adapté.

Avec cette dernière tranche d'équipement, représentant un investissement d'environ 7 000 euros, l'ensemble des classes des deux écoles du Plan de la Tour bénéficiera d'un matériel entièrement renouvelé, plus performant, plus fiable et mieux adapté aux besoins actuels de l'enseignement.

C'est un engagement fort pour l'avenir de nos enfants et pour accompagner le travail remarquable des équipes éducatives au quotidien.

✓ **Projet réalisé**

Poursuivre le ramassage scolaire.

La Région a supprimé les arrêts de bus à moins de 3 kilomètres du village. **Nous les avons maintenus et ce, malgré les coûts supplémentaires, jusqu'à ce que cela concerne trop peu d'enfants** selon les critères de la Région.

✓ **Projet réalisé**

Réorganiser le sens de circulation rue Perosa Argentina aux heures d'entrée et de sortie d'écoles.

Ce sens de circulation permet de garantir **la sécurité** de nos enfants durant les entrées et sorties de l'école. Grâce à nos réunions publiques, nous avons pris conscience des difficultés que pouvaient rencontrer les commerçants, les kinésithérapeutes, les touristes et en règle générale les habitants du Plan de la Tour, pour accéder au parking des écoles. **Nous vous avons écoutés : le sens de circulation rue Perosa Argentina a été maintenu pour les heures d'écoles mais réouvert pour le reste du temps.**

C'est là encore un investissement supplémentaire pour nos agents mais ce réaménagement fonctionne et garantit la sécurité de nos pitchouns.

✓ **Projet réalisé**

Réaménagement de l'entrée du groupe scolaire "Marcel Aumérat".

Une première phase du réaménagement de l'entrée de **l'école élémentaire** a été réalisée : création d'une zone tampon, pose de barrières en lieu et place de celui en bois et mobile, double entrée pour les écoles, élargissement de la voirie avec la création d'un mur de soutènement.

Concernant les travaux réalisés dans le groupe scolaire, nous avons procédé à la plantation d'arbres, installé des tables de pique-nique dans la cour de l'élémentaire et **côté maternelle** remplacé la surface de sol et de son aire de jeux « Pirate des Caraïbes ».

Nous avons également lancé un projet plus vaste, la renaturation de la cour de l'école afin d'améliorer l'accueil de nos pitchouns et de s'adapter aux fortes chaleurs. Ce projet est présenté dans la page suivante.



✓ **Projet réalisé**

Inscrire la cantine dans un programme environnemental éco-responsable.

90% des enfants mangent à la cantine. Nous nous étions engagés dans un programme éco-responsable afin de réduire les gaspillages, de proposer aux enfants des quantités adaptées à leur faim et des produits «**Bio LOCAL**» et de **circuit court**. Plus de 45 kilos de nourriture étaient jetés chaque jour !

Pour respecter nos engagements, le cahier des charges a été modifié dans la nouvelle délégation de service public attribuée à la société ELIOR. La volonté des commissions scolaire et environnementale était d'installer dès 2021 des composteurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Suite à plusieurs mois de relevés, 45 kilos de nourriture étaient jetés par jour. Pour y remédier, une personne a été embauchée afin d'accompagner les enfants tout au long du repas et les inciter à rester à table plus longtemps. De plus, les composantes ont été réduites et les produits labellisés favorisés pour garantir la sécurité alimentaire. Malgré l'inflation, la municipalité a fait le choix de prendre à sa charge l'augmentation des coûts afin de maintenir la part des parents à 3,30€. C'est un surcoût de 120 000 € sur 5 ans que la commune a décidé de prendre en charge.

✓ **Projet réalisé**

Améliorer la capacité d'accueil du périscolaire.

Le centre aéré s'inscrit dans notre **projet global d'aménagement d'un pôle jeunesse**.

La délégation de service public a également été renouvelée, là encore avec un cahier des charges modifié pour proposer à nos pitchouns de nouvelles activités.

L'UFCV laisse sa place à l'IFAC, toute l'équipe d'animation reste en place. Une demande essentielle pour la Mairie était la reprise de notre équipe d'animateurs. Ces derniers font un travail exceptionnel auprès de nos enfants.

Les tarifs quant à eux changent, et s'adaptent à votre quotient familial. Les stages multi-activités pendant les vacances d'été ont évolué, tout comme les activités périscolaires.

Quant à la capacité d'accueil, des garanties ont été prises par notre nouveau prestataire afin que l'accueil de tous les enfants soit possible.

Nos jeunes sont la source vive de notre village, offrons-leur un épanouissement chaleureux dans une structure adaptée à leurs spécificités et leurs âges.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Diversifier et accroître les activités proposées.

Un très grand nombre d'enfants est inscrit au **service périscolaire**, matin et soir, pendant les vacances scolaires et durant les temps d'activités extrascolaires (TAE) dont nous avons maintenu la gratuité.

La diversité des activités permet aux enfants de s'épanouir davantage.

C'est désormais **l'aide aux devoirs** après la journée d'école qui est proposée comme nous nous y étions engagés. Un service dispensé du lundi au vendredi (sauf le mercredi) par 2 professeurs des écoles.

✓ **Projet réalisé**

Développer la conscience citoyenne.

Nous avons pu élargir le Conseil Municipal des Jeunes Plantourians (CMJP) qui, depuis maintenant 2 ans, se réunit tous les mois afin de s'engager pour notre village.

La journée citoyenne, l'"Opération Nettoyons le Sud", les petit porteurs, la kermesse, la création du banc de l'amitié à l'école dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, le ramassage des déchets dans la cour, les cérémonies commémoratives ou encore le partage des jeux de société avec nos aînés sont de nombreuses animations qui ont pu être réalisées tout au long de leur mandat.

Nous avons également procédé à la remise des cartes électorales à nos jeunes majeurs. Un beau moment de partage où la sensibilisation au vote était notre priorité.

chiffres clés

Maintien tarif de la cantine à 3,30 € pour les familles

Ouverture d'une nouvelle classe en septembre 2022

326 enfants en 2025

Réduction du gaspillage alimentaire de 45kg/jour à 15kg/jour

RENATURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Pourquoi ?

Depuis plusieurs mois, dans l'enceinte feutrée de l'école élémentaire Marcel Aumérat au Plan de la Tour, un élan inédit réunit les parents, les équipes pédagogiques, le Pôle Animations municipal et, surtout, les enfants eux-mêmes : tous conjuguent leurs idées pour transformer la cour d'école en un véritable écrin de nature et de convivialité.

Ce projet, né d'une volonté municipale forte d'adapter notre village au changement climatique tout en redonnant à la jeunesse un espace de vie digne de son imaginaire, s'apprête aujourd'hui à franchir une étape décisive : son lancement officiel est désormais fixé à l'année 2026, afin que chacun dispose du temps nécessaire pour approfondir la co-conception et organiser les chantiers participatifs.

Sur plus d'un demi-hectare au cœur du village, l'école occupe un emplacement stratégique : charnière entre le centre ancien et les quartiers pavillonnaires, elle est aussi un lieu de passage et de rencontres quotidiennes.

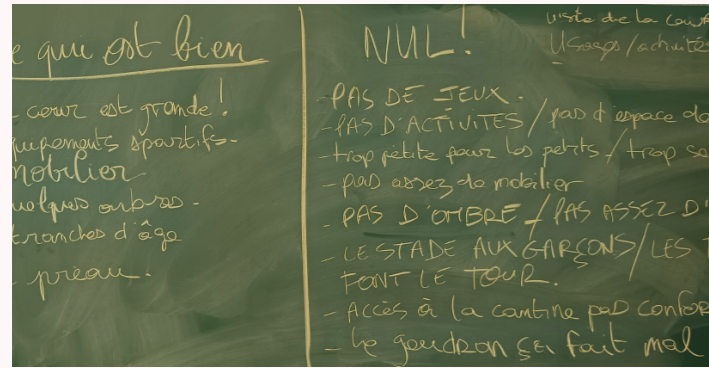
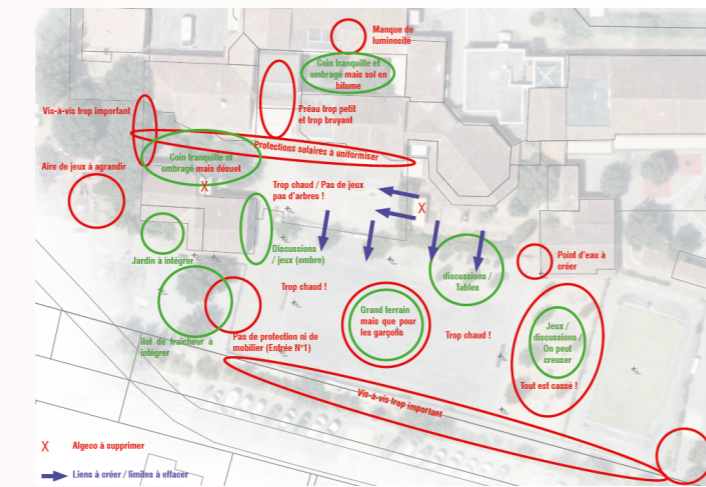
Or, jusqu'à présent, près des deux tiers de cette surface se réduisaient à un tapis d'enrobé noir sans ombre véritable, où la chaleur estivale formait comme un voile immobile. Le diagnostic participatif conduit à l'automne dernier a confirmé ce ressenti : les enfants, interrogés lors de balades commentées, décrivaient une cour « trop chaude » et « trop vide de nature », tandis que les adultes pointaient l'absence d'espaces abrités et l'excès de vis-à-vis avec la rue. Ces constats, loin de décourager, ont servi de déclencheur : et si l'on faisait de cette cour la première vitrine d'un "village-jardin" à l'échelle de l'école ?



Échanges

De ces réunions est né un programme directeur qui inverse la logique minérale historique : demain, la cour comptera environ un tiers de surfaces entièrement perméables en pleine terre, un cinquième de sols semi-infiltrants et une réduction notable de l'asphalte conservé, réservé aux circulations et au city-stade.

Le bitume retiré laissera place à une mosaïque de massifs méditerranéens, de prairies fleuries, de cheminements en béton drainant et de placettes paillées, afin que l'eau de pluie s'infilte enfin là où elle tombe et que la fraîcheur végétale se diffuse comme un souffle régénérant. Cette trame verte sera ponctuée d'arbres de haute tige, choisis pour leur ombre généreuse et leur robustesse, tandis que des pergolas de grimpantes viendront enlancer les façades pour adoucir la lumière des salles de classe.



Parce qu'il était impensable de décider sans celles et ceux qui y grandissent, la démarche s'est construite autour d'ateliers mêlant écoute, créativité et co-conception.

Deux ateliers réservés aux élèves ont permis de révéler leurs priorités : jouer dans des cabanes, glisser sur des toboggans, se reposer sous des frondaisons, apprendre à l'extérieur, toucher l'eau fraîche d'une petite mare, marcher pieds nus sur un sol vivant.

Un troisième atelier, réunissant cette fois les parents, les enseignants et les animateurs du Pôle Animations, est venu enrichir ces idées, veillant à l'accessibilité pour tous, à la facilité d'entretien et à la préservation d'un plateau sportif, tout en soulignant la nécessité d'élargir le parvis pour faciliter l'accueil des familles.

ÉCOLE ET JEUNESSE

Projet participatif

Mais au-delà des chiffres et des surfaces, c'est l'esprit même du projet qui fédère : tout a été pensé pour que chaque protagoniste puisse y trouver sa place active.

Les élèves participeront à la plantation du jardin pédagogique et deviendront gardiens des nichoirs et hôtels à insectes. Les enseignants disposeront de véritables salles de classe à ciel ouvert, favorisant une pédagogie qui s'accorde au rythme des saisons. Les familles se verront proposer des chantiers participatifs pour installer mobilier et cabanes de saule vivant, tandis que le Pôle Animations accompagnera la communauté scolaire dans l'organisation d'ateliers « nature », de fêtes de saison et de visites guidées pour partager les connaissances acquises au fil des cycles. La cour deviendra ainsi un laboratoire de village résilient : on y apprendra, par le geste et par l'exemple, que ralentir les eaux de ruissellement, composter les déchets verts et partager les usages d'un espace commun sont autant de manières concrètes de prendre soin du climat et de la vie collective.

Le calendrier tient désormais compte de cette ambition participative : les études techniques détaillées et les sessions de co-design se déploieront fin 2025 et en 2026, tandis que les travaux, phasés pour respecter le rythme scolaire, débuteront en 2026. D'ici là, chaque saison apportera son lot d'actions : semis expérimentaux réalisés par les élèves, maquettes collaboratives exposées à la bibliothèque, réunions publiques pour affiner la palette végétale, cette montée en puissance progressive garantira l'appropriation collective et la durabilité des choix.

À l'heure où de nombreuses communes réinventent leurs cours d'école, l'expérience du Plan-de-la-Tour apporte une preuve supplémentaire que la transition écologique gagne en légitimité lorsqu'elle s'incarne dans des lieux quotidiens, partagée par une communauté soudée et portée par un récit commun.

En fixant le cap à 2026, la municipalité s'offre la chance de mûrir chaque détail sans perdre l'élan initial : les enfants auront grandi, mais ils n'auront rien oublié de leurs dessins ; les parents, moteurs des premières réunions, accompagneront les phases de plantation ; le Pôle Animations orchestrera la transmission des savoir-faire auprès des nouvelles générations.

Alors, quand résonnera la cloche de la rentrée 2026, les élèves découvriront non pas un chantier improvisé, mais une cour déjà métamorphosée qui n'attendra qu'eux pour poursuivre son évolution. Peut-être, dans quelques années, reviendront-ils sur ces bancs pour se souvenir que la nature rendue à l'école leur a appris la patience, la coopération et la joie simple de sentir la fraîcheur sous leurs pieds nus. Cette perspective, plus encore que les mètres ou les devis, justifie l'engagement collectif et nourrit l'enthousiasme de celles et ceux qui, aujourd'hui, s'unissent pour faire advenir ce rêve partagé.

Par la force de cette démarche participative, par la détermination des élus et la créativité de tous les acteurs, la cour d'école du Plan-de-la-Tour est en passe de devenir bien plus qu'un aménagement exemplaire : un manifeste vivant pour une éducation au grand air, pour une ville amie du climat et pour une société où chaque voix compte. Et c'est avec une fierté non dissimulée que nous vous annonçons, dans ces pages, le lancement de ce chantier collectif pour 2026, convaincus qu'il fera école, au propre comme au figuré, bien au-delà des murs de ce village niché entre vignes, chênes-lièges et collines du Massif des Maures.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

Ce schéma directeur d'aménagement découle de l'ensemble des réflexions partagées lors des différents ateliers menés à l'école. Voici un exemple de programme représentant les souhaits (émis lors de ces ateliers) différents espaces d'usage à venir.

Surface de la cour (hors préaux et espaces couverts existants) = 2700 m²
dont = 2190 m² imperméables, soit 80% (K ≈ 10⁻¹/m/s)
et = 540 m² perméables, soit 20% (K ≈ 10⁻¹/m/s)

Nouvelle surface de la cour = 2990 m² (avec extension du parvis, soit +260m²)

- dont :
- ≈ 1785 m² imperméables, soit 60%, avec :
 - 1740 m² d'enrobé conservé
 - 30 m² d'EPDM (sol souple)
 - 15 m² de béton (assises et jardinières diverses)
 - ≈ 180 m² semi-perméables, soit 5% (10⁻² ≈ K ≈ 10⁻²/m/s), avec :
 - 135 m² de béton drainant
 - 25 m² de parcours pieds nus (revêtements de nature diverse)
 - ≈ 1045 m² perméables, soit 35%, avec :
 - 800 m² d'espaces plantés/engazonnés (pleine terre)
 - 135 m² de mulch végétal (cane de jeu toucouquet)
 - 55 m² de jardin pédagogique (pleine terre)
 - 55 m² de terre nue (jeu de bille)
- Hors calcul : Pergolas végétalisées

LE VÉGÉTAL	REVÊTEMENTS / MATÉRIALISÉS	EQUIPEMENTS / MOBILIER
Massifs méditerranéens / 827 m ²	L'écote (coccinelle) / 1200 m ²	Jardin pédagogique / 34 m ²
Massifs méditerranéens scopulifères / 44 m ²	Béton drainant / 138 m ²	Parcours pieds nus / 40 m ²
Plantes / 377 m ²	Terre nue / 58 m ²	Tables (x4) / Assises (x11)
Pergolas végétalisées (100 m ²)	MACH (axe de jeu) / 138 m ²	Cabanes en saule (x5) / ronds
ARBRES	EPDM / 30 m ²	Bancs jardinières béton (Ø4, 6,4 m) / 5,8 m ²
Arbres palmiers (x22)	MARQUAGE SOL	LOISIRS SUPPLEMENTAIRES
Arbres conservés (x24)	Extension possible de la cour sur le parvis	Chapiteau anti-franchissement / tableaux chapeaux - double rang



SÉCURITÉ

“ Assurer et renforcer la protection de nos administrés en améliorant leur cadre de vie. ”

Le Mot du Maire

Mon premier devoir de Maire est d'assurer votre sécurité sur la commune. Il en va de ma responsabilité. Comme nous vous l'avions promis, depuis le début de notre mandat, nous nous sommes attachés à renforcer et à améliorer le service de Police Municipale comme les Plantouriannes et Plantourians en avaient exprimé le besoin.

Il est constitué aujourd'hui de 2 policiers municipaux et 3 ASVP dont un garde communal en charge de la police de l'environnement.

Assurer la sécurité d'un village de 3000 habitants dans le Golfe de Saint-Tropez n'est pas une mince affaire. Je remercie à cette occasion la brigade de gendarmerie de Sainte-Maxime, qui est toujours à nos côtés, ainsi que la compagnie de Gassin. J'adresse mes félicitations à l'ensemble de l'équipe de notre Police Municipale pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien dans cette lourde tâche très rarement valorisée par les administrés. Sans Police Municipale, c'est le retour assuré de l'insécurité !

« Je soutiens ma Police Municipale »

L. Giubergia

Missions du service de la Police Municipale

En 2024, ce sont 800 visites au Poste et 1250 appels téléphoniques qui ont été comptabilisés. Ce service a été restructuré dans sa totalité, répondant aux nouveaux besoins, et notamment l'installation des caméras et du centre de supervision. La police municipale est indispensable dans un village, elle nous aide à maintenir le respect mutuel et le bien vivre en société en assurant les multiples missions qui leur incombent : la sécurité routière, les dérogations de tonnage, le stationnement, la salubrité publique, les dépôts sauvages, la divagation d'animaux, la sécurité aux abords des écoles, le soutien aux personnes en détresse, l'information et le respect des règles sur les Obligations Légales de Débroussaillage, les patrouilles dans les hameaux, lieux-dits et centre du village, l'encadrement et la sécurité des festivités, des cérémonies commémoratives, le respect de la réglementation du Domaine Public, etc...

La société en général pointe souvent du doigt l'utilisation de la répression comme une mauvaise solution dans la gestion des conflits. Cet argument est souvent repris en politique par les groupes d'opposition qui vont, eux, avancer d'autres arguments bien plus pédagogiques selon eux, il en va de soi. Le Plan de la Tour n'échappe pas à la règle ; alors, pour que chacun d'entre vous puisse en faire sa propre analyse sans forcément parcourir les réseaux sociaux, nous vous mettons à disposition l'ensemble du bilan d'activité 2024 de notre Police Municipale, qui résulte des logiciels réglementaires de notre service.

Bonne lecture et bonne analyse.

Verbalisations en 2024

686 verbalisations sur l'année
Soit 2,5 verbalisation journalières

Quelques interventions du service infractions

Type	Total année 2024
Manifestations	18
Cérémonies	16
Marché	30
Surveillance point école	604
Surveillance bus	302
Affichage public	48
Cortège funéraires	10
Différend (voisinage/conjugal...)	36
Vol	9
Marché nocturne	5
Malaise / ouverture porte / assistance	30
Autres	958
Total	2066

SÉCURITÉ

Fourrière Animale SACPA

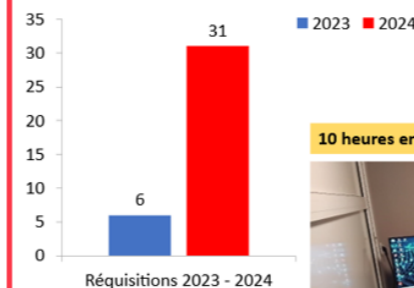
Nature de l'intervention	Total année 2024
Chat / chien mort	2
Autres animaux	2
Divagation	5
Total	9

Les interventions de la Police Municipale en quelques chiffres

thèmes	Mineurs	Majeurs	Totaux
Troubles mentaux - détresses - protocole d'hospitalisation d'office	0	1	1
Chutes - malaises - personnes en détresse	1	3	4
Ivresses publiques et manifestes	0	5	5
Logements insalubres - actions sociales	0	6	6
Signalement personne disparue / sans nouvelle	0	11	11
Suicides, découverte de cadavre	0	3	3
Découverte de véhicules volés	0	5	5
Dégradation du mobilier urbain, équipements routiers, ouvrages domaine urbain	0	30	30
Interventions sur écobuage	1	35	36
Obligation légale de débroussaillage	0	33	33
Dépôts / insalubrité		291	291
Interventions sur bâtiments publics (dégradations, surveillances...)	0	5	5
Accident corporel de la circulation	0	4	4
Accident matériel de la circulation	0	5	5
Nombre de visites au poste de Police Municipale		800	
Nombre de réquisitions téléphoniques		1250	
Gestion du stationnement et fourrière véhicules		109	
Opérations tranquillité vacances		10	
Objets trouvés		30	

Le C.S.U. en chiffres

Réquisitions Gendarmerie



Caméra de surveillance C.S.U



Fourrière Automobile	
Infractions	Total Année 2024
Saisie procédure fourrière abusive engagée	102
enlèvement pour stationnement abusif de + de 7 jours	21
Découverte de véhicules volés	5
Par arrêté manifestation	41
Par arrêté municipal travaux	10
Pour infraction au code de la route (trottoirs...)	15
Total Enlèvements	92

Les Chiffres de la Police Environnement	
Actions réalisées	Nombres
Dépôts sauvages constatés et/ou verbalisés	291
Occupation illégale sur la voie publique	10
Dégradation du domaine public	45
Accident corporel	4
Découverte de véhicules volés	5
Assistance aux personnes	10
Stupéfiants	3
Réglementation chantiers	7
Salubrité publique (déversement)	10
Dégradation de biens privés (véhicules)	20
Tags et autres dégradations publiques	30
Procédures	337
Rappels à la réglementation	750
Outrages et/ou violences à agents	10

Les chiffres de l'administratif du service	
Réception appel téléphonique	1250
Accueil du public	800
Rédactions réalisées	
Arrêtés dérogations de circulation + 13T	314
Arrêtés occupation domaine public	79
Courriers OLD	83
Déclaration brûlage	45
Courriers dépôt	60
Courriers divers	5
Arrêtés autorisation ouverture tardive (ambiance musicale)	15
Arrêtés terrasse	23
Arrêtés chiens catégorisés	5
Arrêtés permanents généraux	14
Procédures convocation dépôts	10
TOTAL	653

NATURE D'INFRACTION	Total
FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE	1
CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT	1
DEFAUT DE DEROGATION DE TONNAGE	5
CIRCULATION D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU PARTIE DE LA CHAUSSEE MALGRE UNE INTERDICTION TEMPORAIRE SIGNALÉE	1
CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE	1
DIVAGATION D'ANIMAL DANGEREUX	2
STATIONNEMENT DE VEHICULE SUR UNE ROUTE DE FORET INTERDITE A LA CIRCULATION	1
ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE	1
STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES	32
STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS	2
STATIONNEMENT D'UN VEHICULE DONT LE MOTEUR N'EST PAS ARRETE	1
STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES D'INTERET GENERAL PRIORITAIRE	1
STATIONNEMENT GENANT D'UNE MOTOCYCLETTE SUR UN TROTTOIR	1
STATIONNEMENT GENANT D'UN CYCLOMOTEUR SUR UN TROTTOIR	2
STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE	1
STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR	21
STATIONNEMENT INTERDIT DE VEHICULE DANS L'EMPRISE D'UNE GARE DU SERVICE PUBLIC ROUTIER DE PERSONNES	1
STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE AUX TAXIS	1
STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE: STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS	44
STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE: DEPASSEMENT DE LA DUREE FIXEE PAR ARRETE	26
STATIONNEMENT IRREGULIER EN AGGLOMERATION : DEPASSEMENT DE LA DUREE MAXIMALE DE STATIONNEMENT EN ZONE LIMITEE	27
ARRET OU STATIONNEMENT DE VEHICULE GENANT L'ACCES A UN AUTRE VEHICULE OU SON DEGAGEMENT	13
STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE	11
ARRET OU STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNÉ PAR ARRETE	369
STATIONNEMENT A CONTRESENS DE LA CIRCULATION SUR UNE CHAUSSEE A SENS UNIQUE	1
STATIONNEMENT IRREGULIER EN AGGLOMERATION : ABSENCE DE DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA DUREE DU STATIONNEMENT	16
STATIONNEMENT IRREGULIER EN AGGLOMERATION : APPPOSITION D'UN DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA DUREE NON CONFORME	10
MAINTIEN EN CIRCULATION DE VOITURE PARTICULIERE SANS CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE	10
MAINTIEN EN CIRCULATION DE VEHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES SANS CONTROLE TECHNIQUE	1
DEPOT OU ABANDON D'ORDURES, DE DECHETS, DE MATERIAUX OU D'OBJET HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES	9
DEVERSEMENT DE LIQUIDE INSALUBRE HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES	3
CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES	1
CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR DONT LE DISPOSITIF D'ECHAPPEMENT N'EST PAS ENTRETENU OU A ETE MODIFIE	1
CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR AVEC UNE PLAQUE D'IMMATRICULATION ILLISIBLE	1
CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR SANS PORT DE GANTS CONFORMES A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	1
CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR OU D'UNE REMORQUE MUNI DE PNEUMATIQUE LISSE, DECHIRE OU DONT LA TOILE EST APPARENTE	1
NON APPPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE OU APPPOSITION DE CERTIFICAT NON VALIDE	48
NON PRESENTATION DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE D'UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR	1
NON PRESENTATION IMMEDIATE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE A MOTEUR	3
NON PRESENTATION IMMEDIATE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE DU PERMIS DE CONDUIRE, DU CERTIFICAT OU DU RECEPISSE ASSIMILE	2
MAINTIEN EN CIRCULATION D'UN VEHICULE CEDE ET DEJA IMMATRICULE SANS CERTIFICAT	5

✓ Projet réalisé

Renforcer les effectifs de notre Police Municipale.

Notre police municipale est un acteur essentiel de notre bien vivre ensemble et de notre sécurité.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes attachés à améliorer, renforcer ce service, dont les Plantouriennes et Plantourians ont réclamé la présence.

Ne nous voilons pas la face, fidéliser les agents de Police Municipale est une réelle difficulté que rencontre la plupart des communes. Nous n'y échappons pas et nous poursuivons le travail en ce sens pour constituer une équipe solide et qui répond aux besoins de la vie du village.

Le service a été entièrement restructuré. Désormais, ce sont deux policières municipales, accompagnées d'un garde communal assermenté avec une mission partagée ASVP et police environnementale. Ces effectifs sont complétés de deux ASVP dont une dédiée aux tâches administratives.

Cette nouvelle structure, et notamment les compétences apportées, permettent de travailler sur plusieurs champs d'action.

Je le rappelle encore, c'est une politique de sensibilisation qui a été mise en place, tant au niveau des points de collecte des déchets que du stationnement.

C'est un rappel au « bien-vivre ensemble ».

✓ Projet réalisé

Installer des éclairages sur l'ensemble des parkings.

Le parking des écoles était une priorité, les places rue Perosa Argentina ont été éclairées tout comme les emplacements du parking devant l'entrée de l'école.

Cela a permis de sécuriser les cheminements des piétons.

- 1 caméra Rue Alphonse Daudet
- 1 caméra au Foyer des Campagnes
- 1 caméra au stade de football
- 1 caméra au city-stade de la Buon Aigo
- 1 caméra rue Cardenille
- 1 caméra place Clemenceau

La phase 4 est en cours de déploiement sur la commune pour un montant de 50 000 € d'investissement et une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental, de la Région Sud PACA et du FIPD.

✓ Projet réalisé

Faire respecter et sanctionner les stationnements gênants.

Pour une bonne fluidité de la circulation, pour des accès sécurisés, nous nous étions engagés à faire respecter les zones bleues, et de façon générale, **sanctionner les stationnements gênants ou irréguliers.**

Zone bleue :

La zone bleue a été rénovée, signalétiques et peinture au sol. Elle permet de canaliser et de contrôler le flux de véhicules, mais surtout d'effectuer un roulement bénéfique aux commerçants du Village.

Les disques bleus ont été offerts par la Mairie, **plus de 4000** pour ces 5 années.

Nous comptabilisons plus de 500 places de stationnement gratuites sur notre commune, toutes à proximité immédiate du cœur de notre village ... de quoi largement satisfaire commerçants, riverains et touristes !

✓ Projet réalisé

Mettre en fourrière les voitures tampons.

Les véhicules stationnés de façon abusive et durable sur les espaces de stationnement ou les espaces publics **ont été mis en fourrière.**

Ces stationnements étaient un véritable fléau sur la commune, depuis notre arrivée ce sont 250 véhicules qui ont été mis en fourrière.

Ce qui a permis de libérer des nombreuses places sur nos parkings.

Des stationnements de véhicules-épaves ou de longue durée empêchaient le roulement des parkings, et donc la disponibilité des places. Chacun doit s'attacher à respecter les règles pour préserver une bonne qualité de vie collective.

✓ Projet réalisé

Équiper les bâtiments publics de défibrillateurs.

Une équipe municipale doit veiller à protéger la santé de ses habitants. **Nous avons donc mis à disposition des défibrillateurs** dans tous les bâtiments publics.

C'est un outil médical indispensable qui peut sauver des vies. L'installation d'un défibrillateur dans les bâtiments publics permet de fournir aux citoyens un accès facile à de tels appareils en cas de besoin et dans l'attente de l'arrivée des secours médicaux. Il est donc crucial de mettre un défibrillateur dans les bâtiments publics, **ce dispositif a déjà servi pour sauver une vie.**

À ce jour ce sont 17 défibrillateurs qui ont été mis en place, et le personnel communal a déjà été formé.

✓ Projet réalisé ↻ En cours

Mise en sécurité.

Les manifestations, c'est bien, mais en sécurité, c'est mieux ! L'installation **d'équipements de sécurité** sur nos espaces publics est en cours.

Les divers potelets, barrières et autres jardinières ont pour but d'assurer au quotidien la sécurité des piétons face à un trafic de véhicules toujours plus important. En pleine saison, **c'est en moyenne 3.000 véhicules / jour qui traversent notre village.** Ces installations permettent de répondre aux obligations nationales du Plan Vigipirate sur les lieux recevant du public et nous assurent la pérennisation de nos belles festivités au cœur même de notre village.

vrai ou faux ?

Question ?

Les potelets sont-ils vraiment utiles ?

✓ **VRAI :**

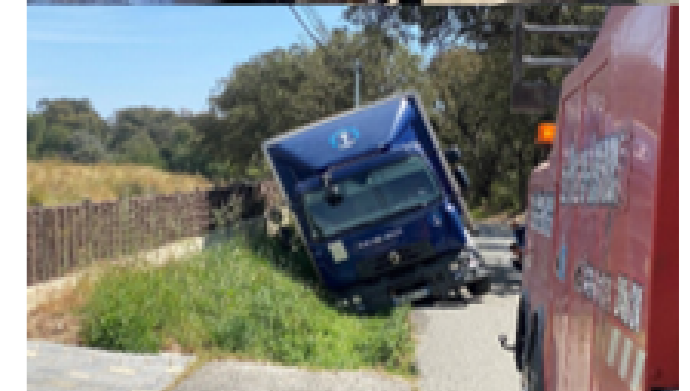
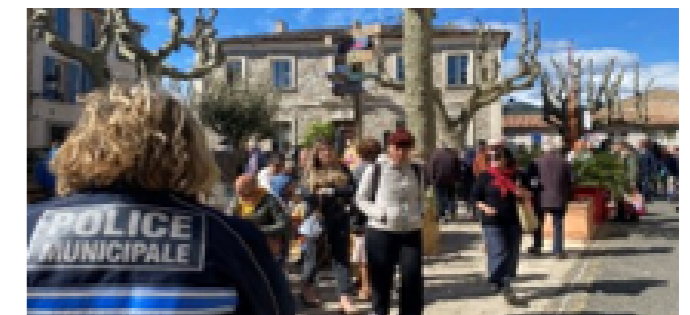
Ils permettent aux piétons, poussettes... de circuler sans danger et évitent le stationnement des véhicules sur le trottoir.

Question ?

Pouvons-nous laisser en place l'arrêt-minute des 4 chemins ?

✗ **FAUX :**

La réglementation interdit tout arrêt-minute obstruant une voie de circulation.



✓ Projet réalisé

Installer des caméras de sécurité sur l'ensemble des zones sensibles.

C'était notre engagement, notre projet, sécuriser dans un premier temps le centre village puis étendre la vidéo-surveillance aux points sensibles.

Ne nous le cachons pas, le déploiement de la vidéo-surveillance était nécessaire et attendu. C'est un projet conséquent pour notre commune, d'un montant de 160 000 € d'investissement répartis en 4 phases de déploiement.

Dès notre arrivée, nous avons procédé aux lancements des démarches administratives nécessaires (arrêté préfectoral, étude préalable à l'installation des caméras, demande de subvention, rédaction d'un marché public).

La phase 1 a été réalisée pour un montant de 60 000 € d'investissement, dont 20 000 € de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévoyance de la Délinquance.

À ce jour, le centre de supervision urbaine est opérationnel, les images sont stockées durant 30 jours. Il n'a jamais été question qu'un agent soit présent en permanence pour visionner en direct celles-ci. En effet, nous avons souhaité que ce dispositif soit d'abord dissuasif, et ensuite qu'il permette, en cas de délit, l'identification de l'auteur **dans le respect de la loi sur la protection des données personnelles.**

Certains auteurs de vandalisme ont déjà pu être identifiés grâce à la présence des nombreuses caméras déjà installées. À ce jour ce sont :

- 1 caméra parking Foch
- 1 caméra place Foch
- 1 caméra aux 4 chemins
- 3 caméras aux écoles
- 3 caméras au boudrome
- 1 caméra au Skate park

COMMUNICATION

COMMUNICATION

Mairie
LE PLAN DE LA TOUR

TOUT LE VILLAGE DANS SA POCHE

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 18 MARS
LIVE

À la une | Agenda | Vie locale
Mairie | Taxation | Signaler

NOUVEAU À TÉLÉCHARGER !

L'APPLICATION MOBILE LE PLAN DE LA TOUR
Suivre, Recevoir et Transmettre

“ **Une Mairie doit se mettre au service de ses administrés, employer des moyens de communication modernes, efficaces et adaptés à sa population.** ”

✓ **Projet réalisé**

Choix d'une signalétique de qualité cohérente avec l'esthétique de notre village.

Des panneaux d'affichage ont été installés dans les hameaux, le panneau lumineux à l'entrée du village a été changé. Des panneaux signalétiques pour l'ensemble des commerces ont été réalisés et seront prochainement installés aux abords des parkings.

✓ **Projet réalisé**

Maintien du service de La Poste, essentiel à notre commune.

Le service de La Poste a été maintenu dans notre village. C'était notre engagement !

Au terme de nombreuses négociations, notre détermination à maintenir les services de La Poste s'est vue récompensée.

Afin d'améliorer le service, nous avons envisagé une mutualisation avec l'office de tourisme intercommunal, malheureusement pour des raisons techniques et indépendantes de notre volonté, ce projet n'a pu aboutir.

Néanmoins, face à la réduction conséquente des horaires d'accueil, nous continuons à travailler sur le dossier pour vous proposer d'autres solutions.

✓ **Projet réalisé**

Maintien du service bancaire.

Le Distributeur Automatique de Billets a été installé à côté de la Police Municipale, bénéficiant de la vidéo-surveillance pour assurer la sécurité des utilisateurs. C'est un investissement indispensable, au service de tous, pour le maintien d'une économie forte au cœur de notre village. Nos commerces encore plus nombreux chaque année, nos forains du marché du jeudi et tous nos plantourians bénéficient de ce service incontournable pour renforcer le « consommer local ».

↻ **En cours**

Organisation de commissions sur des projets importants, intégrant les acteurs concernés.

Tout au long de notre campagne, nous avons fait le choix de vous donner la parole en organisant des réunions thématiques ouvertes au public, en ouvrant notre permanence, en nous déplaçant chez vous.

À ce jour, nous avons développé les réunions dans les hameaux et quartiers, les permanences sans rendez-vous de Monsieur le Maire et multiplié les réunions publiques : COSMA, réunion en partenariat avec la cave Les Marquets sur la culture des vignes, OLD et prévention des incendies.



Au Plan-de-la-Tour, la participation citoyenne n'est pas un concept. Entre février et mars 2024, deux ateliers publics – le premier lors d'un « diagnostic en marchant », le second en plein marché hebdomadaire – ont réuni riverains, commerçants, cyclistes, automobilistes et livreurs.

Chacun a pu pointer les points noirs, imaginer des trottoirs ombragés, réclamer davantage de sécurité pour les modes de déplacements doux et défendre la vitalité économique de la rue. Depuis, la municipalité et le CAUE du Var ont transformé ces échanges en un scénario d'aménagement : modération de la vitesse, continuités piétonnes accessibles, pistes cyclables, plantations méditerranéennes et nouvelles placettes de convivialité.

Les premières études techniques achevées au printemps 2025 confirmeront la faisabilité du tracé. D'autres rendez-vous permettront d'avancer sur le projet afin de satisfaire commerçants, et riverains.

✓ **Projet réalisé**

Conseils municipaux retransmis en direct, consultables à tout moment.

C'est désormais chose faite ! Vous n'avez peut-être pas toujours le temps d'assister aux conseils municipaux, ils sont désormais retransmis en direct et en replay sur notre page Facebook afin de vous garantir une transparence totale sur les décisions prises.

Les ordres du jour, tout comme la liste des délibérations examinées et enfin les comptes-rendus, sont désormais publiés sur le site web de la commune www.plandelatour.net.

✓ **Projet réalisé**

Évènements.

Nous nous étions engagés à maintenir le marché nocturne en période estivale et renforcer nos manifestations existantes.

C'est désormais "Les Nuits Musicales au Plan" qui viennent remplacer notre traditionnel «Art au Clair de Lune»

Soutenu par le Comité des Fêtes et du Sport Plantourian et la Municipalité, "L'art au Clair de Lune" a pour objectif depuis l'été 2022 de vous faire découvrir des peintres, des sculpteurs, des artisans du Plan de la Tour et de ses alentours et bien d'autres animations. Depuis cette année, la dimension musicale a été intégrée à ces marchés.

Le marché est désormais présent dans les ruelles et aux abords de la Place Clemenceau les vendredis soir de juillet et août.

Ce sont 60 associations et leurs dirigeants qui, accompagnés de nombreux bénévoles, ont porté bon nombre de manifestations et fêtes traditionnelles qui nous tiennent tout particulièrement à cœur, tels que :

- le Corso de la Bruyère
- la Fête de la Saint-Pons, et la Fête de l'Âne
- la Saint-Pierre
- la Soupe au pistou
- la Fête du Vin Cuit et son aioli

et bien d'autres... la Foire aux Plants, le 1er salon Rallye Passion, le rassemblement Mobylette ou encore la soirée d'Halloween. La liste serait bien trop longue à énumérer mais elles sont toutes aussi importantes les unes que les autres...

En 2024, nous avons comptabilisé plus de 71 évènements !

- 71 manifestations portées par nos associations
- 10 expositions
- 16 cérémonies commémoratives
- 27 concours de pétanque

À la rentrée scolaire 2023-2024, le pôle scolaire/animation a bénéficié de nouveaux locaux entièrement rénovés. Un bel outil de travail pour notre service, qui reste à votre disposition pour vous accompagner.

✓ **Projet réalisé** **Hameaux & quartiers.**

Augmentation de la fréquence des réunions dans nos hameaux et nos quartiers.

Chaque année au mois d'octobre, c'est la tournée de vos élus dans vos quartiers et hameaux. De beaux moments de partage où chacun d'entre vous peut faire remonter ses remarques, ces idées pour améliorer la vie de notre village.

À cela, s'ajoutent les rencontres du samedi où la permanence du Maire sans rendez-vous, vous permet d'échanger individuellement.

Nous sommes également disponibles, comme nous nous y étions engagés, sur simple demande à vous recevoir en Mairie.

Être réactifs aux sollicitations, accessibles à votre écoute, c'est le sens de notre engagement au service de tous.

✓ **Projet réalisé** **APPLICATION MOBILE** **«LE PLAN DE LA TOUR».**

Les liens qui nous rassemblent doivent être facilités par une communication directe, ouverte, un dialogue constructif avec les élus et, bien sûr, entre nous, dans le respect de chacun et le désir de bien vivre ensemble. Nous mettrons donc à disposition des moyens actuels qui élargiront nos échanges !

L'application mobile a été lancée lors de notre première année et vous permet :

- D'être informé sur la vie de la commune par votre équipe municipale.
- D'être alerté en cas de coupure électrique, incendie, inondation, circulation, etc.

chiffres clefs



L'application du Plan de la Tour :

- A ce jour c'est 3491 téléchargements de l'application
- 781 signalements traités par les services
- 70 ouvertures par jour en moyenne de l'application

C'est un véritable succès pour cet outil numérique !

- De signaler des incivilités (poubelles, déjections canines, stationnements gênants), un problème d'éclairage ou un caniveau bouché, etc.

- De proposer vos idées sur une plateforme

- De prendre rendez-vous avec les services (ou diverses informations communales ou administratives).

- De visualiser d'un coup d'oeil l'agenda reprenant la vie de notre commune. Enfin, nous avons mis en place une page Facebook « Village Le Plan de la Tour » désormais suivie par près de 1200 personnes. Elle diffuse chaque semaine de nombreuses informations sur les évènements, les actions communales, les travaux ou encore toutes les informations qui pourraient vous être utiles.

Elle est un espace idéal pour rester en contact avec le village et nous permet de donner des informations sur les services locaux et vous proposer les évènements et les manifestations.

✓ **Projet réalisé**

Panneaux d'informations.

Devant la nécessité de vous informer et dans l'idée de toujours plus de transparence, nous avons installé des panneaux d'informations dans chaque hameau.

Les affiches, tout comme les informations essentielles, y sont diffusées lors de la tournée de la Police Municipale.

Le panneau lumineux à l'entrée du village a été remplacé afin là encore pour vous permettre de bénéficier d'une meilleure information. Il était vieillissant et la maintenance n'était plus assurée.

ACTION SOCIALE



Assurer et renforcer la protection de nos administrés en améliorant leur cadre de vie.



Élue en juin 2020 dans un contexte social, sanitaire particulier et préoccupant, notre équipe n'a cessé de mettre en avant sa volonté collective d'unir les forces et les compétences dans l'intérêt des Plantourians.

Préparer l'avenir, c'est permettre aux Plantourians de vivre en bonne santé. C'est la raison pour laquelle nous avons pour objectif de porter le projet d'une offre de soins de proximité, en créant une Maison de Santé

CCAS

Conformément à l'article R. 123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par décret le 21 juin 2016, « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux (ABS) de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort ». Fondée sur l'observation des besoins de la population, cette démarche constitue ainsi l'un des cadres à partir duquel les politiques sociales territorialisées sont définies puis mises en œuvre. Outil d'investissement sur le long terme, la réalisation d'une ABS favorise une prise de décision fondée sur des connaissances objectivées. Elle constitue également une occasion privilégiée d'échanges, de discussions et de coordinations avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire. Le contenu de l'ABS permettra ainsi d'aiguiller les projets de l'équipe municipale sur de nombreux champs d'intervention dépassant les compétences du CCAS (démographie, enfance et jeunesse, seniors, familles, logement, précarité, etc.).

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Plan de la Tour ont impulsé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à mi-mandat, afin de disposer d'une photographie de la population. Le diagnostic a permis

de dresser un portrait actualisé de la ville et de ses habitants, d'évaluer la cohérence de l'offre avec les besoins, de renforcer la dynamique participative et partenariale et de dégager des pistes d'actions opérationnelles.

Les membres du CCAS ont choisi quatre thématiques à approfondir :

- La précarité
- Les seniors
- La jeunesse
- Le logement

Afin de mieux cerner les enjeux, le bureau d'étude « ITHEA » nous a accompagnés dans cette étude. Il a été décidé de mettre en place un groupe de travail par thème et d'y réunir un élu municipal référent, ainsi que trois acteurs sociaux du territoire.

C'est ainsi que le CCAS a décidé de réaliser un guide «santé & bien-être».

ACTION SOCIALE

Ce guide « Santé & bien-être » sur la Commune du Plan de la Tour a donc été créé en partenariat avec la société COM 2000. Il a pour vocation de vous orienter vers les ressources appropriées, et de vous fournir des repères essentiels pour préserver votre santé et vous informer sur vos droits sociaux. Il concentre les informations et les contacts des différents acteurs, notamment de proximité, qui interviennent sur les thèmes très liés de la santé et du bien-être. La santé est un axe prioritaire de notre mandat. En adéquation avec le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, maintenir une offre de soins de proximité aux Plantouriennes et aux Plantourians est notre engagement.

Le service de transport collectif et à la demande pour les personnes vulnérables, isolées et sans moyen de locomotion se développe. Avec actuellement une quinzaine d'utilisateurs hebdomadaires pour des accompagnements chez les professionnels de santé, les organismes sociaux, bancaires, faire des courses, ou se rendre au marché communal, nous constatons que ce service répond à un réel besoin.

Un Espace Public Numérique (EPN) a été aménagé au sein des locaux du CCAS, équipé de deux tablettes numériques connectées à Internet. Ce dispositif vise à favoriser l'inclusion numérique en offrant un accès gratuit aux outils numériques. Depuis la mise en place du service de délivrance des cartes d'identité et passeports à la Mairie, la fréquentation de l'EPN connaît une progression. Le CCAS accompagne les usagers, notamment les personnes en difficulté, dans la réalisation de leur pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS.

Dans le cadre de ses actions en faveur du lien social et de la lutte contre l'isolement, le service social continue d'organiser deux sorties annuelles à destination des administrés. Ces moments conviviaux permettent de favoriser les rencontres, de renforcer les échanges entre habitants et de créer des temps de détente et de partage. Ces sorties se tiennent habituellement à San Remo mais afin d'apporter une nouvelle dynamique à ces rencontres, l'équipe a souhaité innover en ce début d'année en proposant une sortie à la Fête des Citrons de Menton. Ce choix répond à une volonté de diversité dans les propositions, afin de susciter la curiosité, de faire découvrir de nouveaux horizons culturels, et de renouveler l'intérêt des participants.

En complément des ateliers thématiques à l'attention des personnes retraitées, organisés en partenariat avec l'ASEPT depuis 2023 (numérique, mémoire, 1ers secours, sophrologie, marche active), une convention a été établie en 2024 entre la Commune et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var (CDOS 83), afin de mettre en place l'opération « CAP Sport Santé Séniors ». Ce dispositif propose aux personnes de plus de 60 ans un programme gratuit d'activité physique adaptée.

Les séances, collectives et encadrées par un éducateur diplômé sont conçues pour favoriser le bien-être physique, mental et social des participants. Le programme s'adresse en priorité aux séniors fragilisés, sédentaires ou isolés, en leur offrant un cadre bienveillant pour renouer avec l'activité physique. L'objectif est de les engager progressivement dans une dynamique collective de pratique régulière, tout en facilitant leur orientation vers les associations sportives locales proposant des activités de sport et de bien-être adaptées. Deux sessions différentes ont déjà été mises en place.

En 2023 a démarré la Convention Territoriale Globale (CTG) du Golfe de Saint-Tropez, qui est une initiative partenariale entre la Communauté de Communes et la CAF du Var, visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services destinés aux familles du territoire. Ce projet, auquel

nous participons, s'inscrit dans une démarche globale pour accompagner et développer les services aux familles, en mettant l'accent sur la proximité et l'adaptation aux besoins locaux.

Les priorités de la CTG Golfe de Saint-Tropez sont les suivantes :

-Soutien aux familles : maintenir et développer l'offre d'accueil en petite enfance, enfance et jeunesse, et accompagner les parents à chaque étape de la parentalité.

-Accompagnement des professionnels : attirer de nouveaux professionnels dans les secteurs en tension et favoriser la communication entre les professionnels du secteur.

-Facilitation de l'accès aux droits : améliorer la lisibilité de l'offre existante pour les habitants et les professionnels, et faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'inclusion numérique.

-Soutien aux enfants et aux jeunes : proposer des accueils de qualité et développer une offre d'accompagnement de la jeunesse

Noël des aînés

Le nombre de colis de Noël distribués chaque année aux aînés de plus de 70 ans est en constante augmentation, avec 300 colis remis cette année. Attachés à la qualité et à la proximité, nous sélectionnons chaque année les prestataires les plus adaptés, en privilégiant les acteurs locaux, tout en respectant le budget alloué. Cela fait quelques années que nous faisons appel à la société « Coq France » pour la composition des colis, appréciée pour la qualité de ses produits. Dans cette même volonté de valoriser les savoir-faire du territoire, une bouteille de vin issue de la cave « Les Vignerons du Plan de la Tour » a été intégrée cette année dans les colis, grâce à une collaboration engagée de la cave locale.

Chaque année, les aînés de la commune ont le choix entre recevoir un colis de Noël ou participer au traditionnel repas de Noël. Cette initiative vise à offrir à chacun la possibilité de célébrer les fêtes en fonction de ses préférences et ses capacités.

Depuis 2023, l'équipe a souhaité enrichir cette tradition en renforçant la dimension intergénérationnelle de l'événement. Ainsi, les enfants de l'école qui venaient déjà offrir des chants de Noël, ont été invités à partager ce moment convivial autour du repas. Cette initiative a pour objectif de favoriser les échanges entre les générations, de renforcer le lien social et d'offrir aux aînés et aux enfants un moment encore plus chaleureux et festif.

Logement d'urgence

Le logement d'urgence constitue un dispositif essentiel pour répondre aux besoins immédiats des personnes en situation de précarité. Tout au long de ce mandat, il a permis d'accueillir cinq personnes en situation d'urgence, contribuant ainsi à stabiliser des situations difficiles et à offrir un cadre sécurisé et temporaire. Ce service a joué un rôle clé en permettant à ces personnes de retrouver une stabilité, le temps de trouver une solution pérenne. Jusqu'à présent, la rotation des occupants se déroule dans de bonnes conditions, garantissant une prise en charge efficace et respectueuse.

✓ **Projet réalisé**

Santé

Dès l'élection de notre nouvelle équipe nous avons dû faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie mondiale COVID 19.

Pour faciliter le dépistage des Plantourians, nous avons, avec la pharmacie du Plan de la Tour, décidé d'installer un centre de dépistage. Dispositif mis en place en début de crise à l'extérieur de la pharmacie pour séparer la patientèle et les personnes souhaitant effectuer un dépistage.

Cette crise Covid a été également source de solidarité avec la participation de bénévoles au centre de vaccination de Grimaud.

Le CCAS a pris la mesure de cette crise en donnant des masques pour les plus vulnérables et en contactant les seniors dans le besoin afin de leur apporter toute l'aide nécessaire.

Enfin cette pandémie a mis l'accent sur la priorité pour notre village de disposer d'un réel parcours de soin pour ses administrés.

Le contexte sanitaire a conduit notre réflexion sur la nécessité de favoriser et de pérenniser l'installation de professionnels de santé.

C'est ainsi qu'après le départ de 2 médecins généralistes, le lancement du projet de Maison de Santé a pu attirer un nouveau généraliste.

Nous travaillons aujourd'hui pour la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) afin de proposer aux Plantourians une multitude de professionnels de santé regroupés dans un seul espace, la MSP.

Ce projet est nourri par une première étude lancée en 2014, qui fait ressortir «aujourd'hui» la nécessité urgente d'agir pour préserver nos médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, dentistes et autres professionnels de santé.

Bien vivre au Plan de la Tour, c'est aussi proposer à nos administrés un parcours de soins de proximité.



✓ **Projet réalisé**

Préserver et soutenir le réseau d'assistantes maternelles.

Le tissu économique des assistantes maternelles est une réelle richesse au service des enfants et de leur famille. Nous devons favoriser la mise en synergie de l'ensemble des acteurs de la petite enfance dans l'intérêt du service rendu aux Plantourians.

La rénovation de la crèche était nécessaire, imposée par les normes de la PMI. Grâce à ces travaux cela nous a permis d'augmenter l'accueil de deux places.

Il y a 40 demandes de place en crèche dont seules 10 peuvent être satisfaites. Un agrandissement plus important aurait entraîné la révision de tout le projet, du nombre de personnel, des espaces ... et par conséquent un coût exponentiel.

Nous avons donc souhaité maintenir notre crèche sous régie municipale sans passer par le secteur privé, afin de conserver le personnel municipal.

Nous sommes parfaitement conscients que cette structure municipale ne peut pas satisfaire toutes les demandes et répondre aux besoins des

parents qui doivent concilier leurs activités professionnelles et la garde de leurs enfants.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé la création d'une Maison des Assistantes Maternelles qui permettra d'accueillir 16 enfants supplémentaires.

✓ **Projet réalisé**

Favoriser l'accès à l'information et aux droits des personnes en situation de handicap.

Une société inclusive est une société qui préserve et veille à l'accès aux droits de tous ses citoyens. Le CCAS est devenu le guichet-relais à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) pour **informer et accompagner les personnes en situation de handicap dans l'exercice de leurs droits** (dossier d'aides compensatrices, allocation d'éducation spéciale, allocation adulte handicapé, aide à l'inclusion scolaire, etc.).

Là encore, notre CCAS se tient à disposition des personnes les plus fragiles.

✓ **Projet réalisé**

Développer l'assistance aux démarches administratives.

Au-delà des obligations légales du CCAS avec l'accès effectif aux droits (RSA, APA, domiciliation, etc.), il est opportun de faire du CCAS le premier accueil social, d'information et d'écoute.

Le CCAS est très investi pour le bien-être de nos seniors mais également pour celui de nos concitoyens les plus fragiles : mobilisée pour les accompagner, la commune souhaite avant tout renforcer l'égalité d'accès aux services, ne laisser personne au bord de la route.

Pour un meilleur accueil et un meilleur confort, des travaux de rénovation des locaux du CCAS ont été réalisés.

Un espace d'accueil informatique équipé de deux tablettes numériques avec accès internet a été dédié aux Plantourians pour leurs différentes démarches administratives.

A cela s'ajoute la mise en place d'ateliers numériques pour une aide à l'utilisation d'outils informatiques (ordinateur, tablette, smartphone), ces ateliers sont gratuits, réguliers et souvent complets.

vrai ou faux ?



QUESTION ?

Le coût de 303 874 € n'a permis de financer que 2 places supplémentaires ?

✗ FAUX :

Ces travaux indispensables ont permis d'éviter la fermeture de la crèche en se mettant en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur (PMI)

QUESTION ?

L'équipe municipale a réouvert le dossier de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire ?

✓ VRAI :

Avec comme objectif de maintenir une offre de soin de proximité.

QUESTION ?

L'espace santé de Sainte-Maxime permet aux Plantourians d'avoir un médecin traitant ?

✗ FAUX :

Uniquement pour les consultations

ASSOCIATIONS

“ La vie associative, véritable lien social et reflet du dynamisme des habitants, permet à chacun de s’investir dans la vie communale et favorise l’intégration. ”

✓ **Projet réalisé** Renforcer les subventions à leurs actions

Nous poursuivons une politique volontariste de soutien financier à nos associations Plantouriennes, en augmentant le budget qui leur est dédié pour mieux les aider dans leurs actions.

Nous avons maintenu, puis augmenté le budget. Plus d'associations, plus de manifestations donc plus de subventions, la commune les accompagne.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

2020 Réalisation	82 240 €
2021 Réalisation	88 214 €
2022 Réalisation	92 260 €
2023 Budget	115 000 €
2024 Budget	130 000 €
2025 Budget	130 000 €

Nous avons évidemment **maintenu la mise à disposition de tous les moyens techniques et l'encadrement des manifestations.**

Merci au Service Animations pour son aide au bon déroulement des différentes manifestations, la mise à jour et le suivi de l'ensemble des dossiers administratifs de chaque association. Merci à nos Services Techniques et à notre Police Municipale qui sont présents.

✓ **Projet réalisé** Accompagner les associations et favoriser les échanges.

Le tissu associatif est essentiel au dynamisme du village. En 2020, lors de notre prise de fonction, nous comptions 48 associations au Plan de la Tour, très diverses et engagées dans la vie de la commune.

Aujourd'hui ce sont 60 associations qui sont présentes dans notre village. Nous mettons à disposition, salles, locaux et équipements municipaux.

Notre Pôle Animations et nos Services Techniques sont d'une disponibilité sans faille pour aider, accompagner nos associations dans leurs démarches et leurs actions. En 2024, c'est près de **71 manifestations**, expositions et animations réalisés par notre tissu associatif.

Une progression de 12 associations depuis notre arrivée montre le dynamisme du "bien vivre" au Plan de la Tour.

Les associations donnent beaucoup à notre village. Qu'elles soient assurées de notre soutien indéfectible.

✓ **Projet réalisé** Développer les manifestations inter-associations.

Pour donner encore plus de poids et de résonance à la vie associative, de nombreuses manifestations impliquent plusieurs associations, comme :

Les Nuits Musicales, Halloween, le Corso de la Bruyère ou encore le Téléthon. La grande fête d'Halloween, que nous soutenons, en est un parfait exemple, avec 10 associations qui participent à l'organisation de cette manifestation. La journée citoyenne organisée, par le Conseil Municipal des Jeunes Plantourians (CMJP), qui a regroupé 4 associations, s'inscrit également dans cette démarche le téléthon qui a fédéré une quinzaine d'associations.

C'est l'union qui fait la force, notre tissu associatif nous permet d'offrir nombre de manifestations et d'animations de qualité. Nous continuerons dans ce sens tout au long de 2025. La collaboration et l'implication de nos bénévoles font de nos événements des rendez-vous incontournables dans tout le golfe de Saint-Tropez.

✓ **Projet réalisé** Conforter la culture et les traditions du village.

Chaque manifestation (événements, rassemblements collectifs sur l'histoire, la culture locale et les traditions de notre village) est diffusée, d'une part via notre Office de Tourisme Communautaire, qui ne cesse d'évoluer, et d'autre part grâce à nos moyens de diffusion : application site web, page facebook et nos différents panneaux d'information.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours** Mettre à disposition un nouveau minibus au service des associations.

L'acquisition d'un nouveau moyen de transport collectif pour le CCAS a permis de mettre à disposition permanente l'ancien minibus pour les associations.

✓ **Projet réalisé** Installer des gradins autour du stade Albert Serra et des courts de tennis.

Pour un meilleur confort et une meilleure sécurité des spectateurs, nous avons réaménagé nos espaces sportifs extérieurs.

Au niveau des tennis : la réalisation des tribunes, demandée depuis des années, s'est avérée nécessaire. La remise en état des 4 courts de tennis en béton poreux a été réalisée en septembre 2023.

Au niveau du stade de football :

- Mise en place d'un enrobé, création et remise en état des grillages de sécurité.

- Une campagne de mesures a été réalisée sur la journée du 9 mai 2023 pour validation du stade en vue d'un maintien de classement de l'installation par la Fédération Française de Football. L'ensemble du revêtement satisfait entièrement aux exigences en matière de performances et de sécurité définies dans le référentiel Règlement des Terrains et Installations Sportives - 2021.

- Un devis a été réalisé pour la mise en place de gradins.

ASSOCIATIONS



vrai ou faux ?

QUESTION ?

Le nombre d'association depuis le début de notre mandature a baissé ?

✗ **FAUX :**

Notre politique de soutien aux associations a permis la création de 12 associations.

QUESTION ?

Les subventions ont diminué ?

✗ **FAUX :**

Augmentation de plus de 39% des subventions entre 2020 et 2025

QUESTION ?

Le nombre de manifestations a baissé ?

✗ **FAUX :**

En 2024 c'est 71 animations, 10 expositions et 16 cérémonies.



Nos anciens sont notre histoire, nos racines, notre mémoire. Nous mettons tout en oeuvre pour qu'ils vivent bien et longtemps au Plan de la Tour !

BIEN VIEILLIR AU PLAN DE LA TOUR

✓ **Projet réalisé**

Assurer les services et activités.

Rompres la solitude, l'isolement ou tout simplement maintenir un lien fort entre les générations pour une collectivité heureuse, est notre objectif.

Nous avons poursuivi les actions déjà existantes et nous les avons diversifiées.

- Sorties en bus à San Remo : c'est à chaque fois une cinquantaine de personnes (jeunes et moins jeunes) qui se retrouvent pour de belles journées à l'accent d'Italie.

- Noël des aînés avec repas et après-midi dansant, complété par la venue surprise d'une classe élémentaire pour interpréter des chants de Noël. Un grand moment d'émotion intergénérationnelle.

- C'est aussi 275 coffrets de Noël qui ont été distribués.

- Service très apprécié, le CCAS propose la mise à disposition d'une navette pour permettre aux personnes sans moyen de locomotion de se déplacer afin de se rendre au marché hebdomadaire. Ce service a été étendu, avec deux jours supplémentaires par semaine.

✓ **Projet réalisé** ↻ **En cours**

Favoriser leur maintien à domicile et leur autonomie.

Rester chez soi est toujours préférable lorsque tout est mis en place pour assurer **le lien avec l'extérieur et l'autonomie dans les gestes de tous les jours.**

Pour cela notre seul agent du CCAS accomplit un travail extraordinaire auprès de nos séniors. Un listing de nos aînés les plus fragiles a été réalisé. Il permet de rester en contact avec les eux en cas de canicule notamment.

↻ **En cours**

Concevoir un projet global pour concrétiser des solutions d'accueil adaptées aux divers besoins de nos seniors en leur permettant de bien vieillir au Plan de la Tour !

Les solutions d'accueil des seniors sont de plus en plus nombreuses, certaines innovantes et collectives. À ce jour, nous tendons vers des solutions adaptées individuelles.

« Être à l'écoute de nos Séniors pour les accompagner dans leur quotidien par la création d'espaces d'accueil adaptés, c'est notre devoir. »

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Liste "Un territoire, un village pour demain"

En mars 2026, notre village a rendez-vous avec son avenir. Après cinq années de décisions autocratiques, sans véritable débat, il est temps de redonner la parole aux Plantourians. Durant ce mandat, j'ai souvent été seul à interpeller le maire et son équipe sur des projets discutables, seul à m'intéresser réellement aux délibérations prises lors des conseils municipaux, seul à prendre position et exprimer mon opinion.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas là pour régler des comptes, mais pour construire ensemble un avenir meilleur pour Le Plan de la Tour. Nous invitons toutes les bonnes volontés et tous les habitants — jeunes, familles, actifs, seniors — à nous rejoindre pour œuvrer ensemble dans l'intérêt de notre village.

Notre projet s'articule autour de trois axes majeurs :

• Environnement : fleurissement, plantations, entretien des espaces verts et pourquoi pas la création d'un beau jardin public pour que nos enfants et nos aînés puissent se rencontrer et profiter de ce cadre de vie exceptionnel.

• Qualité de vie : améliorer le quotidien de chaque habitant — résidents, travailleurs, visiteurs — en soutenant nos commerçants, artisans et viticulteurs pour qu'ils puissent exercer sereinement en partenariat avec la municipalité, tout en renforçant la cohésion sociale et le bien-être de tous.

• Animation : encourager la coopération entre les associations locales et les initiatives citoyennes pour faire rayonner notre village au-delà de ses frontières, sans mainmise de la mairie.

Ces points seront développés avec vous et pour vous.

Je souhaite présenter une liste électorale ouverte, fondée sur la compétence et l'engagement, et non pas sur des liens personnels.

J'ai déjà autour de moi des personnes prêtes à relever les défis de notre territoire, mais j'aspire à renforcer cette équipe avec des talents nouveaux, motivés et compétents.

Rejoignez-nous dès aujourd'hui pour construire un projet solide et collectif. Ensemble nous irons plus loin pour le Plan de la Tour de demain !

vos avis, rien de tel que les voies traditionnelles d'échange direct entre concitoyens, auxquelles je me livre au quotidien.

Thierry RÉVEILLON

Liste «Union pour le Plan de la Tour»

Texte non parvenu

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Liste "Ensemble pour notre Esprit village"

Nous arrivons au terme de ce mandat engagé en 2020 et je tiens avec mon équipe municipale à remercier TOUS les Plantourians pour leur confiance, leur implication et leur patience face aux nombreux défis que nous avons traversés ensemble pour prendre le virage de cette nouvelle ère.

Durant, ces cinq années, marquées par des événements imprévisibles comme notamment la crise sanitaire liée au virus « La Covid », nous avons su nous adapter en maintenant tous nos objectifs.

La qualité de ce bilan qui vous est partagé est le fruit du travail d'une équipe municipale et reflète une vision partagée d'une commune active, engagée, tournée vers l'avenir, vers ses habitants et leur bien-être. Certaines opérations sont en cours et se poursuivront bien au-delà de ce mandat. Elles témoignent de la continuité de l'action publique au service de l'intérêt général.

Nous remercions chaleureusement les habitants, les agents municipaux, les partenaires institutionnels et associatifs et tous ceux qui, à divers niveaux ont participé à cette dynamique collective et contribué à faire avancer les projets de la commune. En effet, la vie démocratique repose sur le dialogue et la confrontation d'idées et tire sa richesse de la diversité des points de vue.

À ce titre, je déplore le refus total de dialogue du groupe municipal d'opposition, malgré une invitation officielle que je leur avais adressée le 5 septembre 2022 !! leur proposant de me rencontrer afin de discuter des affaires générales de la Commune. Aucun n'a pris le soin de répondre à cette invitation. C'est inadmissible, c'est honteux !!

Ils ont préféré se rallier derrière un seul groupe «Unis pour l'avenir de notre village ». Ah bravo ! Quel bel exemple ! Au lieu d'une minorité participative vous représentant, nous avons eu un groupe d'opposition destructeur qui n'a pas œuvré pour l'intérêt général mais simplement pour faire de l'opposition pure et dure qui n'a cessé de créer des tensions. Pas de participation constructive donc pas d'enrichissement à apporter à l'action municipale. À chacun son style.

Ce bilan est un moment de partage. Il vous permet en tant qu'habitant d'évaluer les réalisations des différents projets. Il témoigne de l'engagement constant de la majorité municipale au service de tous s'inscrivant dans une logique de transparence. Nous espérons qu'il permettra à chacun de mesurer le chemin parcouru et d'en tirer une appréciation personnelle, fondée sur les faits.

Je remercie mon équipe qui s'est mobilisée avec constance pour transformer les engagements électoraux en réalisations visibles et utiles que nous avons retracées à travers cette revue.

Ce bilan est aussi un temps de transmission, d'écoute et d'évaluation collective. Votre regard sur ce mandat, vos suggestions et vos critiques nourriront les réflexions de demain et j'invite une dernière fois le groupe d'opposition à venir me rencontrer pour échanger sur la situation actuelle et à venir de notre village.

Vive la démocratie.

Vive le plus beau village, du plus beau département, de la plus belle région, du plus beau pays du monde.

Vive Le Plan de la Tour.

Laurent GIUBERGIA

